



CTB



Rapport des résultats 2015 Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements de l'Atacora et la Donga (FAFA/AD) BEN 09 020 11



Janvier 2016

TABLES DES MATIERES

ACRONYMES	3
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	4
1.1 FICHE D'INTERVENTION	4
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	5
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i>	6
1.3.2 <i>Efficacité</i>	6
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	7
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	7
1.4 CONCLUSIONS.....	8
2 MONITORING DES RESULTATS	9
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	9
2.1.1 <i>Contexte général</i>	9
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	9
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	9
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	10
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	11
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	11
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	12
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	12
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	13
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	19
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	21
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	21
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	26
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	28
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	28
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	30
2.5.3 <i>Analyse du progrès réalisé</i>	31
2.6 THEMES TRANSVERSAUX	32
2.6.1 <i>Genre</i>	32
2.6.2 <i>Environnement</i>	32
2.7 GESTION DES RISQUES	33
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	36
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES	36
3.2 RECOMMANDATIONS	36
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES	37
4 ANNEXES	39
4.1 CRITERES DE QUALITE	39
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	42
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	44
4.4 APERÇU DES MORERESULTS.....	44
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M)	45
4.6 SITUATION DES CONTRATS SIGNES.....	48
4.7 RESULTATS DU DISPOSITIF DE PRE COLLECTE ET VENTE GROUPEE ANACARDE	50
4.8 RESULTATS DU DISPOSITIF DE PRE-COLLECTE ET VENTE GROUPEE DE RIZ.....	51
4.9 RESULTATS DE L'ACHAT GROUPEE ET VENTE DES INTRANTS MARAICHERS	52
4.10 ANALYSE DES MICROPROJETS	53
4.11 APERÇU DES ACCORDS D'EXECUTION	55

Acronymes

ABSSA	Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments
AD	Atacora – Donga
ADG	Aide au Développement Gembloux
AE	Accord d'Exécution
AF	Accord de Financement
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
AG	Administrateur Gestionnaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AJ	Assistant Junior
AT	Assistant Technique
AT/Comm	Assistant Technique d'appui à la Commercialisation
AT/OP	Assistant Technique d'appui aux Organisations Professionnelles
ATR/OP	Assistant Technique Responsable pour l'appui aux Organisations Professionnelles
AT/SE	Assistant Technique d'appui au Suivi et Evaluation
CA	Conseil d'Administration
CARDER	Centre Agricole Régional de Développement Rural
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CCRB	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CRA	Comité Régional d'Approbation
CTB	Agence Belge de Développement
CVPA	Coopérative Villageoise de Producteurs d'Anacarde
DDPD	Direction Départementale de la Prospective et du Développement
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle
FAFA/AD	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans l'Atacora-Donga
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FoDeFI	Fonds de Développement des Filières
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – Agence allemande de coopération internationale
IMF	Institution de Micro Finance
IF	Inspection Forestière
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MiP	Micro-projet
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PADA	Programme d'Appui à la Diversification Agricole
PDC	Plan de Développement Communal
PPP	Partenariat Public Privé
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTOS	Plateforme Technique d'Orientatation et de Suivi
R/UFR/AD	Responsable de l'Unité Fonctionnelle Régional du programme Agriculture
SCDA	Secteur Communal pour le Développement Agricole
SE	Suivi-Evaluation
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
UCCPR	Union Communale des Coopératives des Producteurs de Riz
UFR/AD	Unité Fonctionnelle Régionale du Programme Agriculture de l'AD
URCooPMa	Union Régionale des Coopératives des Producteurs Maraichers
URCPA	Union Régionale des Coopératives des Producteurs d'Anacarde
URCPR	Union Régionale des Coopératives des Producteurs de Riz

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements de l'Atacora-Donga (FAFA/AD)		
Code de l'intervention	BEN0902011		
Localisation	Natitingou ; Région Atacora/Donga		
Budget total	Contribution	Euro	FCFA
	Belge	5.500.000	3.607.763.500
	Bénoïse	190.561	125.000.000
	Total	5.690.561	3.732.763.500
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)		
Date de début de la Convention spécifique	13-08-2010		
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	16-09-2010		
Date prévue de fin d'exécution	31-12-2015		
Date de fin de la Convention spécifique	13-08-2016		
Groupes cibles	Les acteurs directs : (organisations des) producteurs, transformateurs et commerçants des filières riz, maraîchage et anacarde ; Les opérateurs privés en amont et en aval de ces filières ; Le Centre Régional de Promotion Agricole Atacora/Donga (actuel CARDER AD).		
Impact ¹	La sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale de l'Atacora-Donga, associés aux filières agricoles riz, anacarde et maraîchage, sont améliorés de manière durable dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières agricoles.		
Outcome	La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.		
Outputs	Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles. Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable Les structures déconcentrées CeRPA (actuel CARDER) et CeCPA (actuel SCDA) sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.		
Année couverte par le rapport	2015		

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

Contribution belge en milliers d'euro

	Budget (1000 Euro)	Dépenses (1000 Euro)		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2015
		Années précédentes	Année 2015		
Total	5.500	2014 :1.045 2013 :1.228 2012 :1.210 2011 : 761 2010 : 215	906,43	133,13	98%
Output 1	928,03	762,36	153,99	11,67	99%
Output 2	1.501,29	1.185,48	286,13	29,69	98%
Output 3	378,17	364,76	8,23	5,2	99%
Fonctionnement	928,03	762,36	153,99	86,57	97%

Contribution belge en milliers de FCFA

	Budget (1000 FCFA)	Dépenses (1000 FCFA)		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2015
		Années précédentes	Année 2015		
Total	3.607.764	2014 : 685.475 2013 : 805.515 2012 : 793.708 2011 : 499.183 2010 : 141.031	594.582	87.328	98%
Output 1	608.747	500.073	101.012	7.655	99%
Output 2	984.784	777.624	187.686	19.475	98%
Output 3	248.065	239.265	5.397	3.411	99%
Fonctionnement	1.766.167	1.408.906	300.487	56.786	97%

Contribution béninoise en FCFA

Articles	Activités	Crédit 2014	Exécution 2015
Art.63	Acquisition, construction et grosses réparations (travaux d'aménagement de la cour intérieure et de la voie d'accès au siège de FAFA AD)	40.000.000	39.999.195
Total		40.000.000	39.999.195

Il n'y a pas eu de nouvelle contribution nationale en 2015.

La réception provisoire des aménagements de l'accès et de la cour du bureau de l'UFR a été faite en novembre 2014 mais le décaissement des fonds est intervenu en 2015 pour un montant de 39.999.195 FCFA.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Comme expliqué dans le rapport résultat de l'année dernière, la Facilité s'inscrit parfaitement dans la politique nationale agricole à travers son ancrage au MAEP et son lien avec le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole. Les trois filières soutenues par la FAFA/AD font partie des 13 filières retenues dans le PSRSA.

Le renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) en termes de structuration, fonctionnement et fourniture de services de qualité et adaptés au besoin de membres permettent d'améliorer l'accès aux semences et à des intrants de qualité et d'accélérer le processus de professionnalisation des exploitations agricoles familiales.

Dans le même ordre d'idées, les actions entreprises en vue d'organiser la commercialisation dans les trois filières permettent d'une part de sensiblement améliorer l'accès aux marchés des producteurs et d'autre part facilite l'accès au financement.

La mise en place du fonds de développement filière (FoDéFi) a contribué à promouvoir l'entrepreneuriat agricole. A ce titre, le Fonds a permis d'améliorer le niveau d'équipement des exploitations agricoles familiales. Il a permis aussi l'augmentation des rendements et l'amélioration de la qualité des produits ce qui améliore la structure de l'offre et donc l'accès aux marchés.

Par ailleurs, l'approche est tout à fait complémentaire des actions engagées par les autres acteurs travaillant sur les mêmes thématiques et l'équipe de la facilité s'y emploie avec le concours des autorités notamment le CARDER.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Tous les groupes cibles ont eu accès aux outputs disponibles à savoir : les OPA des trois filières (producteurs, transformateurs/trices, commerçants/tes) et les acteurs étatiques (CARDER, DDPD).

Les résultats obtenus montrent des progrès réalisés:

- Les OPA des trois filières sont mieux structurées et plus représentatives. Elles ont amélioré leur fonctionnement. Dans une démarche de professionnalisation, la plupart d'entre elles ont changé leurs statuts et sont devenues des coopératives (loi OHADA). L'opérationnalisation des plans de formation et de communication des trois OPA ont permis d'améliorer la circulation de l'information au sein des unions et de renforcer leurs capacités à fournir des services de qualité (appui-conseil, approvisionnement en intrants, commercialisation groupée des produits) répondant aux besoins des membres. L'élaboration des plans d'affaires a permis de mettre en valeur les services économiques en direction des membres.
- Le financement de microprojets a permis aux promoteurs d'augmenter leurs revenus et d'étendre leurs activités.
- Des liens d'affaires ont été développés entre les acteurs des filières ayant abouti à la contractualisation pour la mise en marché des produits.
- Une Responsabilité plus accrue du CARDER dans la coordination des interventions.

Les résultats obtenus sont jugés satisfaisants et montrent que les groupes cibles ont eu accès et ont utilisé les outputs prévus. Cependant, certaines contraintes notamment climatiques et techniques (accès à l'eau) ont limité l'atteinte de l'outcome. En matière de structuration des OPA, les appuis doivent se poursuivre pour une plus grande appropriation du concept coopératif à travers la vulgarisation de la loi OHADA.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La gestion des ressources de la Facilité est efficiente. Le budget planifié pour l'exercice 2015 a été exécuté à un taux de 87%. Après cinq années d'exécution, le taux d'exécution générale s'élève à 98% ([Annexe 4.5](#)).

La concertation entre PTF dans la région s'est améliorée au travers la tenue régulière des réunions du cadre de concertation des PTF du secteur agricole animé par le CARDER-AD. Des outils de suivi et de coordination ont été mis en place (matrice de suivi des interventions des PTF) et permettent de limiter les risques de double emploi.

Les faibles capacités des bénéficiaires combinées à la lourdeur des procédures administratives sont des facteurs limitant l'efficience de l'intervention avec pour conséquence des outputs n'ayant pas toujours été fournis dans les délais. Cependant plusieurs mesures correctives ont été prise afin d'améliorer l'efficience et le ratio input/output.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Des bases sont en place pour tendre vers plus de durabilité. En effet, l'implication et la responsabilisation du CARDER AD dans la mise en œuvre érigée comme principe d'intervention s'est poursuivie durant l'exercice 2015.

La professionnalisation des OPA en coopérative leur permet de développer des services économiques, avec une perspective future d'en tirer profits (rémunération) pour leurs membres. Cependant ce processus doit être encore accompagné et renforcé.

Les OPA partenaires ont acquis des capacités et développé des compétences dans certains domaines dont notamment le plaidoyer, les négociations commerciales, les passations de marché, la planification, le suivi-évaluation des activités, la recherche de financement.

L'élaboration des plans d'affaires par les organisations de producteurs partenaires, constitue des outils d'aide à la décision leur permettant d'adapter leur coût de fonctionnement à leur capacité réelle de mobilisation de ressources et ainsi pérenniser les actions de fournitures de services à l'endroit de leurs membres.

Les liens d'affaires se sont développés, notamment avec des institutions de microfinance (FECECAM, MSFP) qui montrent un intérêt croissant à soutenir certains maillons des filières. Cela est particulièrement le cas pour l'anacarde.

L'existence des plans filière vient compléter l'arsenal des textes et stratégies du secteur agricole. Ils offrent un cadre favorable à une meilleure articulation entre les acteurs des filières se traduisant notamment par la tenue des tables filières régionales. Tout comme pour la structuration des OPA, ce processus est à ses débuts et doit gagner en maturité.

1.4 Conclusions

La Facilité s'inscrit dans les politiques et orientations nationales. Elle est en phase pour ce qui concerne l'exécution financière. Ainsi, 98% du budget global a été dépensé au 31 décembre 2015, correspondant à la clôture opérationnelle de la CS FAFAAD.

Les trois OPA (URCPA, URCPR et URCooPMa) partenaires de la Facilité sont structurées en coopératives. Elles disposent toutes de plan d'affaires, guide opérationnel quant aux choix qu'elles devront faire dans leur démarche de professionnalisation dans laquelle elles s'inscrivent.

Les services développés par ces OPA répondent à des besoins de leurs membres. Les actions promouvant la production, la transformation et la commercialisation des produits améliorent les opportunités de marché. Elles permettent d'augmenter les volumes commercialisés pour les 03 filières, malgré les difficultés rencontrées liées à l'environnement institutionnel (subventions SONAPRA, dons de riz, etc.) et contraintes climatiques.

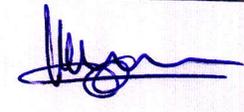
Du point de vue institutionnel, ces trois organisations sont reconnues comme des partenaires crédibles et représentatives des producteurs de la région.

Le rôle du CARDER dans le suivi et la coordination des interventions dans les filières riz, anacarde et maraîchage s'est renforcé. Sous le pilotage du CARDER et en collaboration avec la GiZ, un processus d'actualisation des plans régionaux de développement des filières selon le guide d'élaboration des plans filières réalisé par le MAEP est en cours pour les filières riz et anacarde.

Le dispositif FoDéFi fonctionne sous l'autorité du CARDER. Les expériences tirées de la mise en œuvre de ces mécanismes ont alimenté l'élaboration des documents du FNDA.

Les actions de renforcement des capacités du Réseau Régional d'Expertise Locale Genre dont le CARDER AD assure la présidence ont contribué à l'implémentation de la politique nationale genre au niveau régional à travers :

- Le renforcement des capacités des femmes élues au sein des instances dirigeantes des OPA au travers des formations sur le leadership, l'art oratoire, la gestion administrative / financière, les outils d'auto-évaluation et le genre ;
- La prise en compte de l'aspect genre dans le processus de sélection et de financement des microprojets ;
- Le plaidoyer pour l'accès des femmes aux terres.

Fonctionnaire exécution nationale ² Amadou Ali BARASOUNON	Fonctionnaire exécution CTB ³ Géry Van Nieuwenhuysen
	

² Nom et signature

³ Nom et signature

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Comparé à 2014, la région a enregistré un déficit pluviométrique en 2015. En effet, cette année, il a été enregistré une moyenne d'eau de 867,26 mm en 67 jours contre 1001,9 mm en 62 jours pour la campagne passée, soit un déficit de 134,64 mm. Les normes dans l'Atacora sont comprises entre 900 à 1.000 mm et dans la Donga entre 1.200 à 1.300 mm. En outre, l'installation des pluies s'est faite de manière tardive et irrégulière ; ce qui n'a pas permis aux producteurs de réaliser les intentions d'emblavure et, aux cultures de boucler leur cycle dans certaines communes.

Dans la filière anacarde, le prix des noix brutes a connu d'importantes fluctuations allant de 200 FCFA à plus de 700 FCFA le kilogramme. Ces fluctuations ont impacté négativement la campagne de commercialisation des noix d'anacarde biologique (non-respect des clauses contractuelles par les producteurs). Chez les transformatrices, cette situation s'est traduite par des difficultés énormes d'approvisionnement en noix.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'ancrage de la FAFA AD au niveau du MAEP continue de se traduire par une forte implication du CARDER AD. Cette implication a permis l'appropriation par le CARDER AD des résultats de FAFA AD et leur utilisation dans le cadre de son rôle régalien de coordination et d'orientation des politiques et stratégies au niveau régional.

Cependant, au regard de la multitude des intervenants et des approches, le défi auquel le CARDER AD fait face est de réussir à affirmer davantage son leadership afin de converger les résultats des interventions vers l'atteinte des objectifs du PSRSA.

Le cadre légal de l'immatriculation des coopératives a été défini par le MAEP à travers la Direction de la Promotion de la Législation Rurale (DPLR). L'existence de ce cadre et des outils d'immatriculation ont permis de finaliser le processus de structuration de certaines OPA démarré depuis 2012 (cf. données au point 2.3.1 « Progrès des indicateurs » de l'output 1 du présent rapport).

La réforme engagée dans le secteur du contrôle et de la sécurité sanitaire des aliments n'a pas encore aboutie, ce qui pose un réel problème de tutelle du laboratoire régional de contrôle et de la sécurité sanitaire des aliments construit au profit de la direction régionale de contrôle (DRC) en 2012. La gestion a été confiée dans un premier temps à l'ABSSA, mais face à la crise institutionnelle et la redéfinition des rôles dans la chaîne de contrôle, le laboratoire et son personnel sont de nouveau sous la responsabilité du CARDER-AD.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les modalités d'exécution de la convention spécifique FAFA AD sont la régie et la cogestion.

Les activités de cogestion relèvent des procédures béninoises. Elles sont gérées à travers les accords d'exécution et de financement avec les partenaires stratégiques de la Facilité et des contrats de financement des microprojets. Bien qu'étant le mode de gestion le plus approprié pour l'implication, la responsabilisation et l'apprentissage des partenaires, il s'accompagne d'un certain nombre de risques notamment opérationnel et fiduciaire (retard dans la mise en œuvre des activités, malversation, non-respect des procédures de passation des marchés publics). Ainsi, afin de limiter les risques, les principaux OPA partenaires de la Facilité ont été appuyés dans l'acquisition et l'exploitation d'un logiciel de gestion comptable et financière (perfecto). Dans le même ordre d'idée, le contrat avec des prestataires comptables a été renouvelé afin d'appuyer les partenaires/bénéficiaires de l'intervention dans le processus d'acquisition des biens et services.

Les activités de régie relèvent des procédures belges. Elles concernent principalement les dépenses liées au fonctionnement de la Facilité. Afin d'améliorer la maîtrise des procédures de passation des marchés publics (en cogestion et en régie), l'équipe administration et finance a participé aux différentes formations organisées par la CTB.

2.1.4 Contexte HARMO

Plusieurs Partenaires Techniques et Financiers et ONG sont actifs dans la région et appuient les mêmes groupes cibles avec des procédures administratives et financières différentes. Cela nécessite une concertation, harmonisation et spécialisation des appuis pour une meilleure efficacité de l'aide publique au développement.

Cinq réunions du cadre de concertation des PTF coordonnés par le CARDER ont été organisées et ont permis un échange entre intervenants du secteur agricole sur leurs interventions, résultats atteints et problèmes rencontrés.

Les Plans de Développement des Filières ont été conçus pour être des documents d'orientation pour les acteurs des filières. Ils ont été mis en œuvre de manière partielle et pas coordonnée. Par ailleurs, les plans régionaux de développement des filières (riz, anacarde et maraîchage) réalisés par le CARDER AD avec l'appui de la Facilité en 2012 sont en cours d'actualisation sur la base du guide élaboré par le MAEP. Cette actualisation est coordonnée par le CARDER AD en collaboration avec la GIZ pour les filières riz et anacarde. L'actualisation du plan de développement de la filière maraîchage se fera par le CARDER AD avec l'appui du volet institutionnel du programme PROFI de la coopération bénino-belge. A terme, les plans actualisés serviront de document d'orientation stratégique au niveau régional pour les trois filières.

L'appui au CARDER AD dans le cadre du recensement et du géo référencement des infrastructures agricole démarré en 2014 se poursuit avec le tracking des bas-fonds en collaboration avec PROTOS.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome: La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.					
Indicateur (Source : Rapport CARDER AD)	Valeur de la <i>Baseline</i> (2011) /source plans filières	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible finale 2015
Le rendement moyen (kg/ha) annuel par spéculation dans la région de l'Atacora/Donga augmente d'ici 2015 de : Riz 10% Anacarde 10% Tomate, Piment et Chou Pomme de terre et Oignon (6%)	Riz : 2.978 Anacarde : 300 Tomate : 7.276 Piment : 783 Oignon : 15.000 Chou : 17.640 Pomme de terre (PdT) : 14.000	Riz : 2.588 (-13%) Anacarde : 296 (-1%) Tomate : 7.333 (+1%) Piment : 1.197 (+53%) Oignon : 11.369 (-24%) Chou : 9.276 (-47%) Pomme d T : 7.241 (-48%)	Riz : 2.789 (-6%) Anacarde : 569 (+90%) Tomate : 7.038 (-3%) Piment : 1.323 (+68%) Oignon : 10.734(-28%) Chou : 9.886 (-44%) Pomme d T : 8.145 (-42%)	Riz : 2.598 (-13%) Anacarde : 395 (+32%) Tomate : 6.809 (-6%) Piment : 3.070 (+292%) Oignon : 15.000 (0%) Chou : 20.000 (+13%) Pomme d T : 13.000 (-7%)	+10% +10% +6% +6% +6% +6% +6%
La production annuelle par spéculation dans la région de l'Atacora/Donga augmente d'ici 2015 de : Riz 15% Anacarde 10% Tomate, Piment et Chou Pomme de terre et Oignon : 20%	Riz : 56.971 Anacarde : 9.500 Tomate : 15.834 Piment : 4.061 Oignon : 40 Chou : 400 Pomme de terre : 50	Riz : 63.223 (+11%) Anacarde : 7.537 (-21%) Tomate : 25.160 (+59%) Piment : 2.293 (-44%) Oignon : 206 (+415%) Chou : 624 (+56%) Pomme d T : 178 (+256%)	Riz : 97 562 (+71%) Anacarde : 6 729 (-29%) Tomate : 40 528 (+156%) Piment : 2727 (-33%) Oignon : 284 (+610%) Chou : 443 (+11%) Pomme d T: 144 (+188%)	Riz : 70.056 (+23%) Anacarde : 8.300 (-13%) Tomate : 40.416 (+155%) Piment : 6.057 (+49%) Oignon : 261(+553%) Chou : 130 (-68%) Pomme de T : 70 (+40%)	+15% +10% +20% +20% +20% +20% +20%

Les données sur le riz, la tomate et le piment sont fournies par le CARDER et sont des estimations. Les autres sont estimées par l'URCooPMa (oignon, chou, pomme de terre) et l'URCPA (anacarde) et concernent les producteurs membres des coopératives à la base.

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Le retard observé dans le démarrage de la saison des pluies et le déficit pluviométrique ont impacté négativement le rendement du riz dans l'Atacora/Donga.

Dans la filière anacarde, le rendement obtenu en 2015 est inférieur à celui de 2014. Cela s'explique par le fait que l'estimation du rendement de 2014 a été réalisée à travers une étude qui portait sur les exploitations des producteurs membres de l'URCPA avec l'appui de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB-antenne de Savè). En 2015, l'estimation du rendement a été faite au niveau de la région. Cette différence d'approche explique l'écart important observé entre les deux années. Cependant, comparé à la valeur de référence, la tendance est plutôt haussière, ce qui peut s'expliquer au regard des différents services mis en place au niveau de l'Union Régionale des Producteurs d'Anacarde (URCPA) et qui ont trait à l'entretien et au renouvellement des plantations d'anacardier.

Dans la filière maraîchage, pour la tomate et la pomme de terre les rendements ont baissé respectivement de 6% et 7% par rapport à la situation de référence. Cette situation est essentiellement due à la non-maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs notamment sur les aspects gestion des ravageurs. Pour le cas spécifique de la pomme de terre, la non-disponibilité de semence de qualité combinée au coût des intrants font qu'à la date d'aujourd'hui le nombre de producteurs impliqués dans cette culture a sensiblement régressé. Actuellement, la culture de la pomme de terre ne concerne que quelques individus. Pour l'oignon, le chou et le piment, les rendements se sont globalement accrus comparé aux valeurs Baseline. Mais considérés sur la durée (2012 à 2015) les rendements ont évolué en dent de scie selon les conditions climatiques.

Il faut néanmoins noter que de manière générale, les productions se sont accrues par rapport à la valeur de référence. Cependant, ces variations ne sont pas toujours liées à l'amélioration de la performance des exploitations. Elles sont plutôt le fait de variation des superficies emblavées et du nombre de producteurs selon que la campagne précédente a été bonne ou mauvaise. A titre illustratif, les résultats très mitigés sur la pomme de terre ont eu pour effet une baisse drastique du nombre de producteurs.

2.2.3 Impact potentiel

Nonobstant la variabilité climatique et les problèmes d'accès aux intrants, nous pensons que la Facilité contribue à un impact positif sur la sécurité alimentaire, pour les raisons suivantes :

- La fonctionnalité des coopératives et leur organisation autour de services, élément essentiel de durabilité, s'améliorent grâce aux activités promues (appui conseil, intrants, vente/achat groupée, financement de leurs activités) ;
- Les services liés à l'approvisionnement en intrants et produits phytosanitaires s'étendent progressivement dans les communes avec des effets positifs sur le rendement mais aussi sur les volumes produits ;
- Les cadres de concertation entre acteurs des filières améliorent et favorisent l'installation d'un climat de confiance entre les acteurs et constituent à terme un facteur essentiel de durabilité ;
- Les expériences de vente/achats groupés se sont révélées rentables et adaptées aux besoins des producteurs. Au regard des résultats de plus en plus satisfaisants, certaines institutions de micro finance ont montré leur intérêt à s'impliquer dans le dispositif.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible finale 2015
Le niveau de fonctionnalité des OPA régionales, augmente d'au moins de 30% d'ici 2015	URCPA : 54% URCPR : 48% URCooPMa : 48%	URCPA : 71% URCPR : 78% URCooPMa : 67%	URCPA : 79% URCPR : 73% URCooPMa : 74%	URCPA : 76%; URCPR : 78%; URCooPMa : 68%	URCPA > 84% URCPR > 78% URCooPMa > 78%
Le nombre de membres en règles (adhésion et cotisations) vis-à-vis leur coopérative villageoise est d'au moins 80% d'ici 2015	URCPA : 39% URCPR : 21% URCooPMa : 10%	URCPA : 50% URCPR : 24% URCooPMa : 24%	URCPA : 55% URCPR : 47% URCooPMa : 46%	URCPA : 70% URCPR : 47% URCooPMa : 46%	URCPA > 80% URCPR > 80% URCooPMa > 80%
L'esprit entrepreneurial au sein des OPA de niveau régional a augmenté de 10%	URCPA : 56% URCPR : 38% URCooPMa : 38%	URCPA : 56% URCPR : 38% URCooPMa : 38%	URCPA : 81% URCPR : 50% URCooPMa : 75%	URCPA : 69% URCPR : 44% URCooPMa : 63%	URCPA : 66% URCPR : 48% URCooPMa : 48%

- Le niveau de fonctionnalité des OPA se mesure avec l'outil auto évaluation qui permet d'apprécier les capacités d'une OPA selon plusieurs critères (représentativité, le fonctionnement des organes, la planification et le suivi évaluation des activités, la capacité de mobiliser les ressources, les relations externes, la prise en compte du genre et l'esprit entrepreneurial)
- Pour chaque OPA appuyé par la Facilité, une base de données a été mise en place pour le suivi de l'évolution du nombre de membre. Cette base de données est tenue à jour avec l'appui du chargé de suivi évaluation.

Au cours de l'année 2015, l'appui à la structuration et à l'organisation des acteurs des trois filières s'est poursuivi. Il en est de même du processus de mise en conformité des textes des OPA selon l'acte uniforme de l'OHADA qui avait démarré en 2014 sous l'égide du CARDER. Ainsi, 61 OPA des filières anacarde, riz et maraîchage ont obtenu leur immatriculation. Cela représente 15% du nombre total de pré-coopératives pour ces 03 filières. Les raisons justifiant ce niveau d'immatriculation relativement faible des coopératives sont : i) mise en place tardive de la commission technique d'étude des dossiers d'immatriculation ; ii) erreurs commises par les animateurs des unions dans le montage des dossiers surtout au niveau du maraîchage; iii) faible niveau de libération des parts sociales en particulier pour la filière riz.

Le tableau ci-dessous fait le point de la situation des coopératives mises en place.

	URCPA		URCPR		URCooPMa	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Effectif producteurs membre	1421	1508	3185	3274	2174	2015
Effectif de femme		125 (8%)		1816 (55%)		1270 (63%)
Nombre d'union régionale	01	01	01	01	01	01
Nombre d'unions communales	10	10	13	13	13	13
Nombre de coopératives villageoises	93	96	146	147	105	105
Nombre de dossiers introduits au CARDER pour l'immatriculation	48		30		27	
Nombre de coopératives immatriculées au 31 décembre 2015⁴	34		09		18	

Dans les autres maillons, des actions ont été menées et ont permis la mise en place au niveau régional d'une organisation regroupant les coopératives des femmes transformatrices de riz étuvé. Fin 2015, cette coopérative régionale regroupe 9 unions coopératives communales (dont 04 sont immatriculées pour 05 dossiers introduits). Le nombre total de membres se chiffre à 1.092 femmes transformatrices regroupées dans 65 groupements. Les unions communales envisagent sensibiliser ces groupements à devenir des coopératives.

Par rapport à l'année dernière, on observe de très légères augmentations du nombre de coopératives villageoises et de coopérateurs pour les filières anacarde et riz. Par contre, les effectifs des coopératives maraîchères chute de +/- 7%. Cette situation n'est pas alarmante en l'état, car cela reflète les dynamiques associatives où on enregistre des entrées et des sorties de membres au cours d'une même année. Néanmoins les coopératives concernées par ces désistements doivent rester vigilantes et mener des actions/communications pour fidéliser leurs membres et élargir aussi leur base sociale.

En matière d'appui à la gestion, plusieurs actions ont été menées à l'endroit de ces organisations afin d'améliorer leur fonctionnement. Il s'agit de : i) réalisation d'audits, ii) appui à la mise en place d'outils de gestion comptable, iii) prise en charge et formation RH, iv) appui dans l'élaboration et opérationnalisation d'un système de suivi/évaluation adapté, v) appui à l'élaboration de plans d'affaires, vi) appui à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de communication.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des services développés par les OPA grâce à l'appui de la Facilité :

Anacarde	Maraîchage	Riz
Appui-conseil Entretien plantation Commercialisation noix Certification biologique	Appui-conseil Service Eau Commercialisation Approvisionnement en intrants	Appui-conseil Production de semence Commercialisation Paddy

⁴ 96 dossiers transmis dont 69 déjà traités (dont 13 concernent d'autres filières : karité et coton)

Données coopératives agricoles et niveau de fonctionnalité

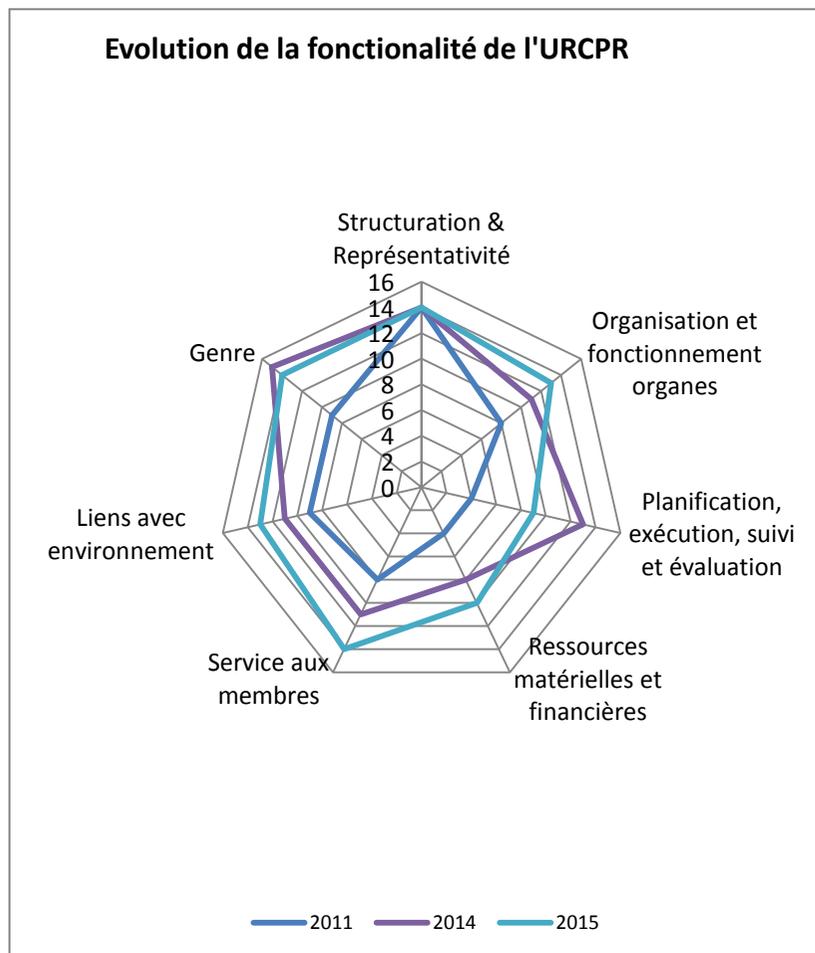
En 2015, les unions régionales ont été plus critiques quant à la mesure des critères d'auto-évaluation surestimés en 2014, comme exprimé lors des ateliers d'auto-évaluation. Ceci en particulier pour les critères liés au genre et à la « planification/exécution/suivi » dont la cotation globale régresse pour les 03 unions.

Au niveau de l'URCPR, le graphique ci-contre montre pour les autres critères une nette amélioration par rapport à l'année dernière. Le critère « structuration et représentativité », quant à lui, se maintient au même niveau.

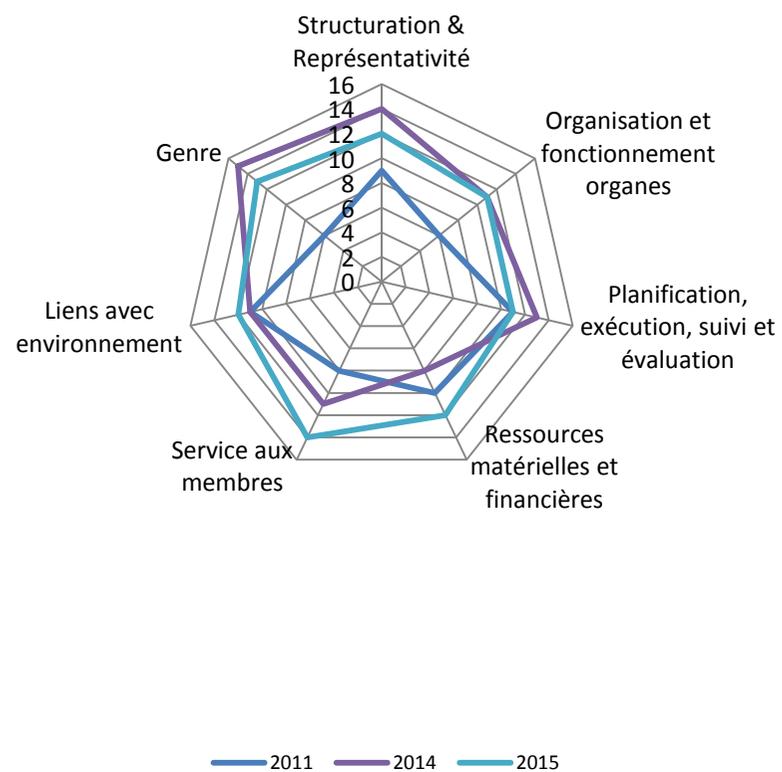
Tel qu'illustré dans les graphiques ci-dessous :

Pour l'URCPA, les « services aux membres » et les « ressources matérielles » sont en nette progression. Par contre, la « structuration et représentativité » faiblit et devrait constituer pour l'année à venir un chantier prioritaire. L'organisation et le fonctionnement doivent aussi constituer des points d'attention.

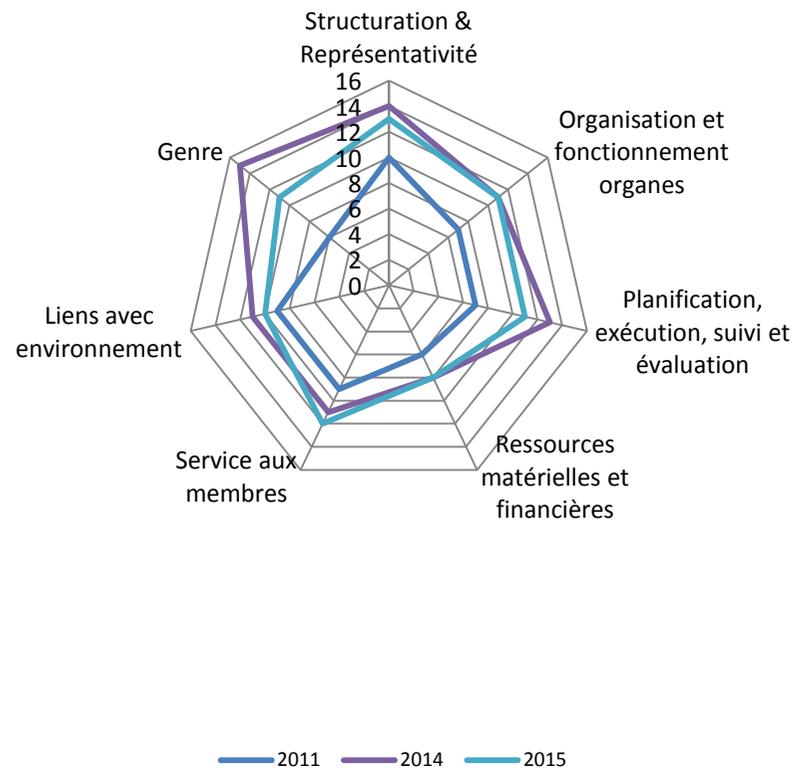
L'URCooPMa voit quasi l'ensemble de ses critères régressés excepté celui lié aux « services aux membres » en légère augmentation. Tout comme pour l'URCPA, le critère « organisation et fonctionnement » se maintient.



Evolution de la fonctionnalité de l'URCPA



Evolution de la fonctionnalité de l'URCooPMA



Toutefois par rapport à la situation de référence (2011), la progression pour les OPA des 03 filières est positive pour l'ensemble des critères. Ce qui n'enlève en rien les efforts à fournir pour améliorer leurs scores et renforcer leur crédibilité en tant qu'acteur prépondérant dans leur secteur.

Les OPA en se transformant en coopérative s'inscrivent ainsi dans une démarche de professionnalisation. Cependant, la notion de coopérative et l'esprit d'entrepreneuriat qui la soutient ne sont pas suffisamment « intériorisés » par les membres. Les membres des coopératives continuent d'avoir des pratiques ayant trait aux associations à but non lucratif. Actuellement, pour devenir membre d'une coopérative, il suffit à l'OPA de libérer une seule part sociale. Celle-ci est « thésaurisée » et ne participe pas à l'essor de la coopérative. Les membres ne connaissent pas bien leurs « droits », tout comme leurs « devoirs » dont l'obligation de « coopérer ». Cela explique entre autre la stagnation des scores enregistrés pour l'indicateur mesurant le « nombre de membres en règle » au niveau de l'URCPR et l'URCooPMa entre 2014 et 2015. Le tableau suivant fait le point du sociétariat des coopératives des 03 filières :

Démembrement	URCPA	URCPR	URCooPMa
Membres en règle	70 %	47 %	46 %
Coopératives villageoises en règle	51 %	50 %	67 %
Unions coopératives communales en règle	100 %	85 %	92 %

Les unions sont aujourd'hui reconnues comme interlocuteurs valables par l'ensemble des acteurs intervenant dans les filières riz, anacarde et maraîchage. Elles ont notamment développé en dehors du partenariat avec la FAFA des collaborations avec : i) URCPA : AFDI/AFD, GIZ, PADA, ii) URCPR : GIZ, PROTOS, iii) URCooPMa : PROTOS, IFDC (International Center for Soil Fertility and Agriculture Development), USADF (United State African Development Foundation dans le secteur de la maîtrise de l'eau).

En dehors des appuis reçus des PTF, les principales sources de mobilisation des ressources internes sont constituées par les cotisations (droit d'adhésion et part sociale) et les revenus issus des services notamment achats/ventes groupés. Bien qu'on puisse observer une évolution positive, ces ressources ne suffisent pas pour assurer à ces coopératives une autonomie financière. Elles sont encore tributaires des appuis des partenaires. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution du cumul des cotisations des OPA appuyées au fil des ans et des revenus générés par les services au cours de l'année.

OPA	Revenus	Données 2014		Données 2015	
		Ressources mobilisés par les coopératives de niveau village et communal (FCFA)	Ressources mobilisés par les Unions Régionales (FCFA)	Ressources mobilisés par les coopératives de niveau village et communal (FCFA)	Ressources mobilisés par les Unions Régionales (FCFA)
URCPA	Cotisations	14.936.190	3.450.000	29.721.500	4.600.000
	Services	21 024 693	3.575.736	25 851 956	4 396 724
URCPR	Cotisations	18 290 000	2.515.000	27.050.000	2.780.000
	Services	3 480 655	0	4.575.635	0
URCooPMa	Cotisations	15 686 400	3.330.000	20.652.100	3.800.000
	Services	1 521 420	0	1.385.760	0

Source : base de données des OPA

Tout comme nous l'avions souligné en 2014, des efforts restent à fournir en matière de partage des rôles, de tenue des documents de gestion administrative et financière et **d'implication réelle des femmes dans le processus de prise de décisions**. En outre, les coûts de fonctionnement actuel des OPA sont sans commune mesure avec leur capacité réelle de mobilisation de ressources internes et externes, ce qui est une entrave à la durabilité de leurs actions et constitue de ce fait le défi principal que ces OPA doivent relever.

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement				Commentaire
	A	B	C	D	
1 : Appui à la stratégie et à la structuration des OPA régionales et de leurs démembrements.		X			
2 : Appui à la gestion des OP régionales et de leurs démembrements		X			
3 : Appui à la mise en œuvre de services à rendre aux membres		X			
4 : Appui à la prise en compte des aspects genre et environnement			X		Bien que les femmes représentent plus de 50% des membres des OPA riz et maraîchage, celles-ci sont encore bien trop peu représentées dans les organes et, leur participations aux ateliers/rencontres/réunions restent trop faible.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Output 1 : Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.	
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output</i>	Les activités concourent au processus de professionnalisation des OPA. On constate une prise de conscience de plus en plus forte des responsables (élus et cadres) des unions régionales de la notion de coopérative et de l'esprit d'entreprenariat. Les unions régionales et communales ont aussi conscience de la nécessité de développer des services à leurs membres mais sont limitées par les faibles moyens dont elles disposent. Les appuis dont ont bénéficié les unions via les accords de financements et l'accompagnement de proximité contribuent à renforcer leur capacité d'organisation (structuration, planification, suivi/évaluation) et d'offres de services (ventes groupées, système d'information, communication, etc.)
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	En dehors d'une légère baisse du sociétariat et des revenus au niveau des unions maraîchères, on note une progression pour les filières anacarde et riz. Par ailleurs, la plupart des services développés par les unions se sont maintenus en 2015 et les revenus issus de ceux-ci marque une tendance à la hausse.

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>L'appropriation du processus d'immatriculation des coopératives par le CARDER AD a beaucoup contribué à l'atteinte des résultats. Cependant, il est nécessaire de poursuivre la vulgarisation du concept coopératif et de ses textes fondamentaux via des sensibilisations, des formations et des recyclages à l'encontre des acteurs ciblés.</p> <p>Les unions (régionales et communales) ne communiquent pas suffisamment en interne sur les services d'intermédiation / interface et de défense des intérêts de leurs membres qu'elles remplissent, ni vers l'externe sur le travail qu'elles fournissent en tant que structures professionnelles du monde agricole. Cela explique entre autre les difficultés à recouvrir les parts sociales et à élargir leur sociétariat (en terme de membre et de nombre de parts sociales/membre) et leur dépendance vis-à-vis des partenaires de développement.</p> <p>Le retard dans la finalisation des outils et la mise en place tardive de la commission technique d'étude des dossiers d'immatriculation a freiné le processus d'immatriculation des coopératives.</p> <p>Les ressources propres des Unions restent faibles et ne permettent pas de prendre en charge tous les aspects liés à leur bon fonctionnement (tenue des réunions, partage d'information, audit, etc.)</p>
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	<p>-</p>

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible finale 2015
Le nombre des contrats formels de commercialisation entre les coopératives d'unions de niveau régional et communal et les transformateurs, commerçants augmente de 3 contrats chaque année par filière (sources OPA)	0	Anacarde : 2 Riz : 6 Maraîchage : 2	Anacarde : 3 Riz : 14 Maraîchage : 0	Anacarde : 04 Riz : 10 Maraîchage : 02	12 (par filière)
Le volume (tonnes et volume monétaire) des contrats formels entre les unions de niveau régional et communal avec les de transformateurs et commerçants) augmente de 10% chaque année. (sources OPA)	0	*Anacarde: 103 tonnes (36 100 000 FCFA) *Riz : 47 tonnes (7.993.740 FCFA) *Maraîchage : 70 tonnes	Anacarde: 561 tonnes (+445%) Riz : 195 tonnes (+316%) Maraîchage: 0 tonne	Anacarde: 1800 tonnes (+1648%) (463 500 000 FCFA) Riz : 407 tonnes (+766%) (65 999 400 FCFA) Maraîchage: 225 tonnes (+222%) (27 316 000 FCFA)	>10% chaque année
Les marges nettes moyennes générées par l'exploitation des MiP augmentent de 10% chaque année (source ; compte d'exploitation de chaque MiP ; base de données MiP)	1 514 123 FCFA	20% (1 817 735 FCFA)	82% (2 757 870 FCFA)	+15% (1 747 092 FCFA)	40% (2.119 772 FCFA)
Ratio de revenu annuel des MiP (moyenne sur 5 ans) / Coût (subvention) des MiP ; Base de données MiP	53%	36%	44%	69%	>70%

Pour les détails du nombre et volume des contrats signés entre les unions de coopératives et les transformateurs/ commerçants voir [l'annexe 4.6.](#)

Les revenus générés par les microprojets sont calculés sur la base des comptes d'exploitation annuels des microprojets clôturés. Pour l'année 2015 l'outil d'élaboration des comptes d'exploitation a évolué et est devenu plus précis avec prise en compte du coût de la main d'œuvre et des amortissements ; ce qui n'était pas le cas les années antérieures. Cela se traduit par une baisse de revenu en 2015 par rapport aux années précédentes.

L'articulation entre acteurs et les opportunités de marché pour les filières riz, maraichage et anacarde ont fait l'objet de plusieurs actions au cours de l'année 2015. Selon les filières, les actions et les résultats obtenus se déclinent comme suit :

- **Filière Anacarde**

L'appui au développement des services de pré-collecte et de commercialisation groupée des noix d'anacarde s'est poursuivi tout le long de l'intervention. Les volumes pré-collectés ont sensiblement augmenté passant de 25,5 tonnes au début de l'intervention à 374 tonnes soit un bond de 1367%. A ce niveau, il faut signaler l'implication d'une structure de microfinance (FECECAM) à travers l'ouverture d'une ligne de crédit de 100.000.000 FCFA ayant fortement contribué dans l'augmentation des volumes pré-collectés. Ainsi en 2015, l'URCPA a utilisé 62 millions pour l'achat des noix auprès de ses membres. Pour la campagne prochaine, la FECECAM a proposé d'augmenter cette ligne jusque 500 millions, mais l'URCPA compte tenu de ses prévisions pense solliciter un crédit de 170 millions.

Les appuis dans le domaine de la commercialisation groupée ont permis à l'URCPA de commercialiser 2.978 tonnes de noix soit une progression de 43% comparée à la situation au début de l'intervention. Quatre (04) contrats ont été signés avec des commerçants et usines de transformation de noix d'anacarde pour un volume total de 1.800 tonnes. Sur ces contrats, 1.030 tonnes ont été effectivement livrées pour un chiffre d'affaires de 463.500.000 FCFA.

En termes de labellisation et afin de favoriser l'accès des producteurs de noix au marché de niche, les actions menées ont permis à l'URCPA de certifier « BIO » 579 producteurs de noix pour une superficie de 1.672 hectares avec une production attendue de noix brute biologique de 723 tonnes.

Globalement, le volume total commercialisé a connu un taux de progression de l'ordre de 10% de même que les frais de gestion (près de 23%). Les frais de gestion sont les commissions versées par les acheteurs des noix aux coopératives de producteurs qui assurent le regroupement des produits à commercialiser. Ces frais sont répartis entre unions de producteurs de différents niveaux (village, commune, région, national) suivant une clé de répartition. Actuellement ces frais de gestion représentent environ 20% des charges de l'union. Des stratégies complémentaires sont en train d'être envisagées pour l'accroissement de ces frais. Il s'agit entre autres d'une ponction de 10% sur les ristournes issues des opérations de pré collecte de noix et des possibilités de crédit de pré-collecte à taux d'intérêt aux nouvelles coopératives par l'union. L'objectif est qu'à terme le service puisse s'auto-financer.

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après :

	Campagne 2011-2012	Campagne 2012-2013	Campagne 2013-2014	Campagne 2014-2015	Campagne 2015-2016
Volume commercialisés en tonne	1.600	2.083	2.525	2.707	2.978
Valeurs des volumes en FCFA	456.000.000	614.485.000	656.565.000	751.811.000	1.340.100.000
Prix vente obtenue (moyen FCFA/Kg)	285	295	260	278	450
Marges réalisées en F/Kg	93	103	68	95	212
Nombre de producteurs impliqués	3.250	3.250	1.800	4.457	2.082
Frais de gestion mobilisés en FCFA	6.500.000	7.380.000	20.579.360	24.660.429	30.348.680

- Filière Riz

En 2015, la collecte et commercialisation groupée du riz paddy s'est élargie à une 7^e Union communale des coopératives de producteurs de riz (UCCPR). Celles-ci ont signé 07 conventions de collaboration permettant aux OPA de la filière de collecter 431 tonnes de riz paddy au travers de 10 contrats⁶ passés avec des clients des UCCPR. Au total, 961 producteurs dont 531 femmes réparties dans 61 coopératives villageoises ont pris part au dispositif soit un accroissement de près de 45% des producteurs (dont un accroissement de 38% pour les femmes) par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par celui-ci.

La table filière « Riz » a été mise en place suite à des voyages d'échanges organisés avec les Entreprises de Service aux OP (ESOP) et la table filière dans le sud du pays. Au travers de ce dispositif, les échanges entre les producteurs, les transformatrices, les promoteurs des mini-rizeries et les IMF ont abouti à la signature de 10 contrats pour un volume de 425 tonnes livrées et pour un chiffre d'affaire de 65.999.400 F CFA.

Dans le souci de faciliter l'approvisionnement de ces membres en semences de qualité, l'Union régionale des coopératives de producteurs de riz a mis en place un réseau de production de semences certifiées. 60 hectares de semences de riz ont été emblavés pour une production estimée à plus de 176 tonnes de semences certifiées. Une partie de ces semences a été placée au niveau des coopératives villageoises impliquées dans la vente groupée.

- Filière Maraîchage

Des tests de commercialisation de produits maraîchers, notamment la pomme de terre, l'oignon, le chou et le piment ont été menés dans les communes de Ouaké, Djougou et Péhunco. Ils portent notamment sur la commercialisation groupée pour les produits hautement périssables (chou, pomme de terre et piment frais) et différée pour l'oignon. Les résultats obtenus sont très encourageants pour l'oignon, le chou et le piment. Ils sont mitigés pour la pomme de terre comme le montre les chiffres suivants :

- L'union communale de producteurs maraîchers de Djougou a commercialisé environ 107 tonnes de choux de manière groupée ;
- L'union communale de producteurs maraîchers de Ouaké a commercialisé environ 25,6 tonnes de piments de manière groupée ;
- L'union communale de producteurs maraîchers de Péhunco a commercialisé environ 20 tonnes d'oignon de manière groupée et différée ;
- Par contre pour la pomme de terre, la production n'a pas été significative pour organiser la vente groupée. Ceci en raison des attaques et des difficultés d'approvisionnement en semence.

L'objectif visé à travers les ventes groupées est de permettre aux producteurs membres des coopératives de commercialiser leurs produits dans de meilleures conditions (prix supérieur au prix du marché). Il ne s'agit pas pour les OPA de maximiser le profit mais de faire en sorte que ces services puissent s'autofinancer. Ce qui nécessite une implication des structures de financement (IF/IMF).

Parallèlement aux actions menées portant sur l'amélioration de l'articulation entre acteurs, la facilité a appuyé les acteurs des filières à lever les principales contraintes entravant le développement de la filière (approvisionnement en semences, maîtrise des itinéraires techniques, intrants spécifiques, conservation,...). A ce titre, les unions de coopératives (régionales et communales) ont développé un ensemble de services au profit de leurs membres visant à améliorer la production et favoriser les négociations de contrat avec les commerçants et transformateurs.

Les animateurs recrutés par l'union régionale apportent des appui-conseil aux producteurs et productrices. Les champs d'apprentissage maraîcher constituent des lieux d'apprentissage et de perfectionnement des producteurs. En 2015, les thématiques suivantes ont été abordées au profit de 311 bénéficiaires (dont près de 60% de femmes) : itinéraires techniques, choix variétal,

⁶ 04 contrats SONAPRA (Djougou, Cobli, Tanguiéta, Matéri), S2ID (Bassila), Sourou Bayaye (Kouandé), CARP (Matéri), Groupement des femmes transformatrices (GFT) de FOUNGA (Djougou), GFT de Kolokondé (Djougou) et GFT de Momongou (Djougou)

protection des cultures, compostage, gestion de l'eau, conservation des produits. L'expérimentation des champs d'apprentissage est à ses débuts. Les résultats seront évalués, capitalisés et exploités dans le cadre de la mise en œuvre du PROFI-VO.

Les maraîchers formés en 2014 sur la production de semence, ont fait l'objet d'un suivi/recyclage par le formateur. Deux kits de production de semence ont été mis en place et font l'objet d'une expérience pilote.

Les 06 dépôts ouverts en 2013 continuent d'offrir un service d'approvisionnement en intrant (semences, engrais, produits phytosanitaires). Au total 2390 clients / maraîchers se sont approvisionnés dans ces boutiques pour un chiffre d'affaire global de 14.017.800 FCFA.

Pour les 03 filières, les actions et résultats, décrits ci-dessus, ont été renforcés par les microprojets financés au travers de FODEFI, la ligne de financement mis en place par la facilité.

En 2015, 17 MIP approuvés l'année dernière ont été financés, portant ainsi à 175 le nombre total de microprojets appuyés au profit des acteurs des filières dont :

- 75 pour la filière riz ;
- 45 dans la filière anacarde ;
- et 55 dans le maraichage.

Le coût global des microprojets financés est de 621.585.630 de FCFA avec une subvention de 521.778.326 FCFA soit 84% et une contribution financière des porteurs de projets qui se chiffrent à 99.807.304 FCFA soit 16%. Toutes les communes de l'Atacora et de la Donga ont été touchées par ces financements.

Dans leur grande majorité, les promoteurs MIP ont respecté leurs engagements contractuels dans la mise en œuvre et le rapportage de leur micro-projet. Toutefois, au terme du projet, une douzaine d'entre eux rencontre des difficultés à ce niveau. La Facilité a recruté un huissier en charge de contacter ces derniers et montrer ainsi qu'il est de leur devoir de respecter le contrat signé. Plusieurs d'entre eux ont réagi favorablement en commençant à rembourser les reliquats. [L'annexe 4.10](#) donne le détail de cette situation.

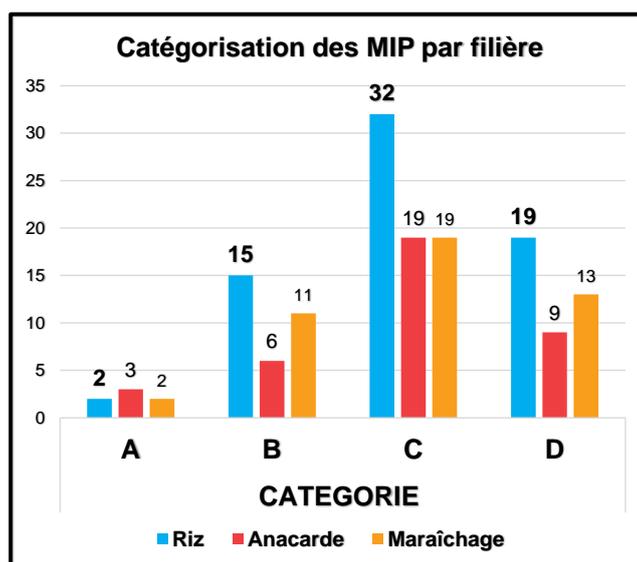
La répartition des subventions de microprojets selon les maillons et type d'acteurs est résumé dans le tableau ci-dessous.

Maillon	Projets financés				Subventions Accordées				
	Nbre Projet Fin.	Fil. Anac.	Fil. Mar.	Fil. Riz	Subventions Accordées	Subventions Anacarde	Subventions Maraîchage	Subventions Riz	% Budget
Production	101	9	52	40	253.206.946	18.050.451	144.889.230*	90.267.265	49%
Transformat°	33	3	1	29	137.711.468	15.070.276	1.377.295	121.263.897	26%
Commercial°	40	33	1	6	128.008.162	90.021.720	11.987.500	25.998.942	25%
Prest° services	1	0	0	1	2.851.750	-	-	2.851.750	1%
Tot. Général	175	45	54	76	521.778.326	123.142.447	158.254.025	240.381.854	100%
Type Promoteur	Nbre Projet Fin.	Fil. Anac.	Fil. Mar.	Fil. Riz	Subventions Accordées	Subventions Anacarde	Subventions Maraîchage	Subventions Riz	% Budget
Grpt Femme	52	0	14	38	168.935.172	-	42.858.845	126.076.327	32%
Grpt Homme	30	27	2	1	83.520.741	73.826.153	6.732.400	2.962.188	16%
Grpt Mixte	49	8	19	22	163.311.792	21.386.537	76.700.133	65.225.122	31%
Ind. Femme	15	3	2	10	38.570.243	15.070.276	2.233.150	21.266.817	7%
Ind. Homme	29	7	17	5	67.440.378	12.859.481	29.729.497	24.851.400	13%
Tot. Général	175	45	54	76	521.778.326	123.142.447	158.254.025	240.381.854	100%

* en gras, les maillons les plus soutenus

Les promoteurs ont bénéficié d'un dispositif d'appui au montage et suivi de leur microprojet via l'encadrement de prestataires de services non financiers (PSNF) : ERAD ONG et GEL NORD/LD pour une période de 15 mois (février 2015-avril 2016). A ce niveau une reconstitution des comptes d'exploitation (CE) pour l'exercice 2014 et une analyse de la fonctionnalité (EFP) ont été réalisées pour l'ensemble des porteurs de projets. Ces données ont servi de base pour l'élaboration de trajets d'accompagnement entrepreneurial (TAE).

Comme le montre le graphe ci-dessous, la fonctionnalité⁷ de la majorité des MIP est perfectible (**A** = performance excellente, **B** = bonne, **C** = faible, **D** = très faible). Les TAE visent donc à renforcer les capacités des promoteurs en vue de leur professionnalisation. Leur mise en œuvre est en cours et va se poursuivre en 2016 avec le PROFI.



Notes de capitalisation

Plusieurs notes de capitalisation exploitant les données issues de ces expériences ont été rédigées. Celles-ci se retrouvent sur le site de la CTB⁸ et s'intitulent :

- Achat groupé d'intrant pour le maraîchage. Le cas des unions coopératives de producteurs maraîchers de l'Atacora-Donga (sept. 2015) ;
- La vente groupée de riz paddy au nord du Bénin. Le cas des unions communales de Djougou et Matéri (sept. 2015) ;
- La vente groupée des noix d'anacarde au nord du Bénin. Le cas de l'union régionale des coopératives des producteurs d'anacarde de l'Atacora et de la Donga (sep. 2015).

D'autres sont en cours d'élaboration et traiteront d'un système d'information des marchés agricoles (ESOKO), de champs école paysan et la certification BIO de noix d'anacarde.

⁷ Critères de fonctionnalité : Pour les MIP PRODUCTION ils touchent la technicité du projet, la maîtrise des itinéraires technique, la capacité managériale et entrepreneuriale, les produits générés par les investissements, la contribution socio-économique et environnementale.

⁸ Pour les MIP TRANSFORMATION et COMMERCIALISATION : idem hormis maîtrise des itinéraires techniques

<http://www.btctb.org/fr/content/facilit-dappui-fili-res-agricoles-d-partements-latacora-donga>

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁹	État d'avancement				Commentaire
	A	B	C	D	
1 : <i>Mise en place de tables filières riz, maraîchage et anacarde</i>			X		<ul style="list-style-type: none"> • La table filière riz regroupant les représentants des différentes familles d'acteurs (producteurs, transformateurs / trices, commerçants) mise en place en 2013 doit gagner en maturité afin de jouer pleinement son rôle. Les acteurs qui l'animent ne maîtrisent pas suffisamment l'art de la négociation • La table filière anacarde mise en place avec l'appui du CARDER AD et de PADA n'est pas opérationnelle • Pour le maraîchage, l'organisation du maillon commercialisation prend progressivement corps au travers de la vente groupée de différents produits (oignon, chou, piment). La transformation des produits n'est pas encore un axe développé. Les acteurs concernés poursuivent la réflexion en vue de la mise en place d'une table filière maraîchage.
2 : <i>Appui à la commercialisation des produits et à la prospection</i>		X			
3 : <i>Appui à l'approvisionnement en intrants</i>		X			
4 : <i>Appui aux activités de la production et à la transformation</i>		X			
5 : <i>Appui à la mise en relation avec les opérateurs privés /financiers</i>		X			<ul style="list-style-type: none"> • Des actions ont été réalisées dans les filières riz et anacarde afin de faciliter le financement des campagnes de commercialisation. • Pour l'anacarde, la FECECAM a ouvert une ligne de crédit de 100 millions de FCFA pour la campagne 2014-2015 et se propose d'augmenter celle-ci pour le financement de la campagne de commercialisation en 2016. • Pour le riz, 70 millions ont été octroyés par la CLCAM (Bassila 2 millions et Djougou 5 millions). La CLCAM compte également financer la campagne prochaine

⁹ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

<p>Output 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable</p>	
<p>Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :</p>	
<p><i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output:</i></p>	<p>Les activités de commercialisation ont créé de nouvelles opportunités (contrats formels et informels de vente groupée de riz et anacarde). Ces actions ont considérablement limité le phénomène de bradage des récoltes dans les filières riz et anacarde, ce qui a induit une augmentation des bénéfices.</p>
<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i></p>	<p>La commercialisation de l'anacarde a connu une amélioration en volumes (+10%) et en valeur (78%) par rapport à l'année précédente.</p> <p>En 2015, le dispositif de collecte et de commercialisation de riz paddy a été mis en œuvre au sein de 7 unions communales de riz. A travers ce dispositif, 431 tonnes de riz paddy ont été commercialisées soit une progression de 88% par rapport à la campagne 2014.</p> <p>Le chiffre d'affaire du dispositif de fourniture d'intrants maraîchers (semences, engrais, produits phytosanitaires) se chiffre à 14.017.800 FCFA soit une baisse de 21% par rapport à l'année 2014. Les 6 dépôts ont facilité l'accès à des intrants de qualité à un prix raisonnable à près de 2.390 clients/maraîchers.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>Tout comme en 2014 :</p> <p>Le respect des contrats formels reste une difficulté. Ceci est dû au système de commercialisation de l'anacarde. Les fluctuations énormes observées sur les prix favorisent les comportements opportunistes au niveau des acteurs.</p> <p>Pour la filière riz, le manque de confiance entre les acteurs limite les opportunités d'affaires entre ces derniers. De même, le comportement spéculateur de certains producteurs limite le volume commercialisé. Certaines UCCPR ont ainsi attendu trop longtemps avant de vendre le stock de riz en supposant que le prix allait augmenter encore.</p> <p>Dans la filière anacarde, la très forte volatilité des prix de la noix observée en 2015 (le prix de noix est monté jusqu'à 700 frs/kg) a eu des répercussions négatives sur le commerce de la noix biologique, les producteurs préférant vendre les noix BIO sur le marché conventionnel beaucoup plus porteur.</p>
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	<p>La SONAPRA avec laquelle l'URCPR a contracté pour l'achat de 176 tonnes de semence de riz paddy n'a pas honoré la totalité de son contrat et de plus a tardé au paiement des quantités qu'elle a retiré auprès des UCCPR. Ceci a mis en difficulté les UCCPR qui avaient mobilisé leur fonds de roulement à cet effet. L'URCPR a pris l'engagement de récupérer les « excédents » de semences (près de 126 tonnes) et elle envisage « en désespoir de cause » vendre ceux-ci comme riz de consommation.</p>

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les structures déconcentrées CARDER (ex-CeRPA) et SCDA (ex-CeCPA) sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2015	Cible finale 2015
Le nombre de cadres de concertation « agriculture » tenus annuellement de niveau régional augmente à 4 (1 par trimestre) et de 2 par an au niveau communal avec prise en compte de 80% recommandations ; (source CARDER/AD)	2 (niveau régional) 0 (niveau communal)	3 : 1 sur l'avancement de mise en œuvre des plans filières, 1 sur l'harmonisation d'approche d'aménagement des bas-fonds et 1 sur les accords et appuis fournis au ou avec le CARDER/AD	3 de niveau régional (1 sur les appuis des PTF au CARDER, 1 sur les appuis des PTF aux OPA et 1 sur les plans filières) et 12 de niveau communal (02 par commune sur six communes)	16 au total: 5 au niveau régional et 13 au niveau communal (1 par commune porté sur l'appropriation des Diagnostics Economiques Territoriaux - DET)	30 : 4 de niveau régional et 2 de niveau communal (13*2+4) par an
Taux de certification des semences de riz augmente de 10% chaque année jusqu'au 90% en 2015 ; source DRC/CARDER	56%	85%	86%	100% ¹⁰	90%
Taux de certification des semences d'anacarde augmente de 10% chaque année jusqu'au 90% en 2015 ; source DRC/CARDER	0	79%	0%	0% (certification des arbres semenciers se fait courant mi-novembre-décembre) ; la lourdeur administrative a fait que cela n'a pas été fait. La certification même se fait à partir du mois d'avril	90%
Le nombre des échantillons prélevés par le service DRC/CARDER pour analyse de qualité par le mini-laboratoire atteint 100 d'ici 2015. Source ; DRC/CARDER	0	0	57	314	100
Au moins 30% des échantillons prélevés sont analysés par les services DRC/CARDER au mini-laboratoire d'ici 2015. Taux d'analyses des prélèvements réalisés par le DRC/CARDER ; Source DRC/CARDER	0	0	0	100% tests de germination et pas d'autres tests ¹¹ réalisés	30%

¹⁰10_ Tous les champs semenciers ont été certifiés par le CARDER ainsi que la production obtenue.

¹¹11_ Autres test = analyse des denrées alimentaires

En termes de renforcement des capacités du CARDER-AD dans ses compétences régaliennes notamment sur les aspects contrôle de la qualité des produits et intrants agricoles, un mini-laboratoire d'analyse a été construit et équipé en 2013. Outre le contrôle qualité des semences, ce laboratoire est aussi outillé pour réaliser le contrôle de la qualité des intrants agricoles et produits alimentaires. Cependant, les dysfonctionnements intervenus au sein de l'ABSSA qui assurait la gestion du laboratoire, ont impacté négativement la fonctionnalité du laboratoire en 2015. Aujourd'hui, le laboratoire et son personnel sont de nouveau sous la responsabilité du CARDER-AD, gage d'une réouverture prochaine.

Dans son rôle de structure en charge de la coordination des interventions dans le secteur agricole, le CARDER-AD a bénéficié de l'appui de la Facilité pour l'élaboration de plans régionaux de développement pour les filières riz, anacarde et maraîchage. L'opérationnalisation de ces plans s'est poursuivie tout le long de l'intervention avec des évaluations ponctuelles de leurs états de mise en œuvre. Un processus est en cours pour leur réactualisation impliquant aussi la GIZ pour les filières riz et anacarde. Ce processus est coordonné aussi par le CARDER-AD.

Un appui a été également fourni au CARDER AD pour l'élaboration et la mise en place d'outils d'immatriculation des coopératives conforme à l'Acte Uniforme OHADA. L'ensemble des outils nécessaires à l'immatriculation des coopératives a été édité et une base de données élaborée pour le suivi du processus. Par ailleurs, une plaquette de présentation de ce processus a été conçue comme outil d'information et de vulgarisation.

Dans le cadre de l'appui au système d'information rurale du CARDER, la Facilité a appuyé la mise en place d'un système de géo référencement des infrastructures agricoles avec le dispositif AKVO. Au total, environ 1400 infrastructures ont été géo référencées et, des cartes thématiques sont en voie de finalisation. Les bas-fonds ont aussi été géo référencés par les agents du CARDER-AD formés à l'utilisation de cet outil.

La vision à terme est que le CARDER AD assure la gestion du dispositif mis en place (système AKVO) et fournis les informations nécessaires aux communes pour faciliter la planification des investissements agricoles.

Enfin, un appui a été fourni au CARDER-AD pour la mise en œuvre de la stratégie nationale genre. Cet appui s'est réalisé à travers le réseau régional d'expertise locale genre (RRELG) et les actions menées sont explicitées dans les thèmes transversaux ci-après.

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ¹²	État d'avancement :				Commentaire
	A	B	C	D	
1 : Appui au CARDER dans ses fonctions de contrôle qualité des produits phyto, engrais, semences et produits maraîchers			X		Le laboratoire régional a été construit et équipé. Cependant courant de l'année, il a dû arrêter de fonctionner suite à une crise institutionnelle quant au choix de la tutelle par l'Etat suite à la réforme du secteur « contrôle » engagé par le MAEP.
2 : Appui à l'opérationnalisation du système d'information pour le suivi des filières et de coordination des interventions dans les régions		X			
3 : Appui à la mise en place de la politique genre du CARDER, notamment via son réseau « genre ».		X			

¹² A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.3 Analyse du progrès réalisé

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
<p>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</p>	<p>Les activités de contrôle des normes de qualité des semences ont pu avoir lieu au début de l'année 2015 avec les tests de germination (riz, maïs et anacarde). Cependant, l'anacarde n'est pas allé à terme suite à la crise qu'a connue le secteur du contrôle.</p> <p>Le CARDER a également effectué des contrôles des produits alimentaires avec le prélèvement d'échantillons envoyé au laboratoire national de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments pour analyse.</p> <p>Les cadres de concertation permettent au CARDER d'orienter et d'harmoniser les interventions autour des priorités retenues dans les plans filières élaborés. Malgré l'avancement relativement lent, notamment en termes d'orientation des politiques, ces activités demeurent pertinentes pour l'atteinte du résultat.</p>
<p>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</p>	<p>Les plans de développement élaborés par le CARDER AD avec l'appui de la Facilité constituent des instruments de pilotage et de coordination des interventions dans les filières riz, anacarde et maraîchage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre de concertation regroupant les PTF du secteur agricole est fonctionnel et des outils tels que la matrice de suivi des interventions permettent de limiter les risques de doublons ; • Les plans régionaux de développement des filières riz et anacarde sont en cours d'actualisation. Ceci sous l'auspice du CARDER et l'implication des PTF concernés ; • La Facilité et la GIZ se sont concertées sur des thématiques spécifiques liées aux filières riz et anacardes en vue de dégager des synergies.
<p>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</p>	<p>Arrêt et fermeture du mini laboratoire dans l'attente de clarifier le cadre institutionnel qui le régit.</p> <p>Faible pouvoir des cadres de concertation pour harmoniser les modalités de mise en œuvre des projets, celles-ci étant parfois fixées par les décideurs de niveau national pour certaines antennes de projets. Les plans régionaux de développement des filières (riz, anacarde, maraîchage) qui sont des documents stratégiques au niveau régional n'ont pas toujours guidé les interventions des PTF.</p> <p>Disponibilité variable du CARDER face aux sollicitations des différents intervenants, celui-ci ne se fixant pas de priorités car cherchant à répondre favorablement à toutes les sollicitations</p>
<p>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</p>	

2.6 Thèmes transversaux

2.6.1 Genre

Le Réseau Régional d'Expertise Locale Genre (RRELG) redynamisé au travers de deux accords d'exécution a continué à bénéficier des appuis de la facilité en 2015. Notamment au travers de leur implication dans la promotion du concept coopératif au profit des associations féminines. Ainsi en 2015, 09 unions communales des femmes transformatrices de riz se sont constituées en coopérative et ont créé leur faitière au niveau régionale. Ces dernières regroupent 1.092 femmes transformatrices.

Cette année, le réseau a formé 60 femmes des 03 filières sur le leadership, l'art oratoire, la gestion administrative/financière, les outils d'auto-évaluation et le genre.

Une traduction dans les 05 langues locales d'extrait de loi sur le « foncier rural » et « le code des personnes et de la famille » est en cours d'élaboration. Il est prévu la vulgarisation de ces documents auprès des OPA dont un focus vers les femmes membres.

Un état des lieux de la situation des femmes en matière de gestion du foncier a aussi été réalisé au sein de l'URCPR avec l'appui du réseau.

Par ailleurs ce réseau a participé à l'identification et la sélection de 70 femmes bénéficiaires de kit d'étuvages sur base de critères élaborés de concert avec les unions communales dont sont originaire ces femmes. Le réseau a aussi largement contribué à la réflexion et la conception des outils de gestion de cet équipement.

En ce qui concerne l'anacarde, 02 formations ont été dispensées par le RRELG, à la demande de l'URCPA, au profit de 22 femmes transformatrices de noix. Ces formations concernaient d'une part les techniques améliorées de transformation des noix d'anacarde en amandes blanches et/ou torréfiées. La seconde avait trait aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire.

L'URCPA a également prévu équiper 10 femmes d'un kit de transformation des noix d'anacarde (décortiqueuse, étuveuse de noix, peson, foyer amélioré et emballages).

Il faut aussi noter que d'une façon générale, les femmes « jouissent » plus du dispositif de vente groupée où elles se montrent plus dynamiques que les hommes, en particulier pour les filières riz et maraîchage.

Parmi les 17 MIP financés en 2015, 15 sont allés directement à des femmes (11 groupements féminins, 4 femmes individuelles).

2.6.2 Environnement

L'environnement a été abordé notamment à travers les principaux instruments d'intervention suivants :

- Les MIP : promotion de technologies respectueuses de l'environnement (compostage en substitution des engrais chimiques, foyers améliorés utilisant notamment la paille et son de riz dans les techniques d'étuvage, séchoir solaire) ;
- Les accords d'exécution : restauration de plantations d'anacarde, certification bio des plantations d'anacarde (1.672 Ha certifié BIO en 2015 avec un volume de noix certifiées de 723 tonnes), test de technologies de production plus favorable à l'environnement à travers des dispositifs de champs écoles, mise en place de dépôts d'intrants homologués. Cependant, il convient de signaler que le niveau d'adoption des technologies promues demeure encore faible au niveau des bénéficiaires ;
- Les CAM : Les thématiques enseignées dans les champs d'apprentissage maraîchers ont ciblé entre autre le compostage et l'utilisation de bio-pesticide. La formation (donnée par ADG) a mis l'accent sur les méthodes pour une production durable des produits maraîchers dont les semences ;
- Les CAP Riz : L'utilisation des variétés résistantes à la sécheresse ont été promues et introduites (NERICA L20 et L14). Elles apportent une réponse face aux changements climatiques que subissent les producteurs.

2.7 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Type	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Etat d'avancement	Statut
Risque de redondance dans les appuis (un même bénéficiaire reçoit pour la même activité des appuis de plusieurs PTF) du fait du manque d'harmonisation et de la faible circulation d'information entre les différents PTF de la région	Q3_2013	OPS	Moyenne	Faible	A	Contribuer à l'amélioration de la fonctionnalité du cadre de concertation des PTF existant dans la région; élaboration des accords multi partenaires / favorises les audits globaux	R/UFR-AD	Q4_2015	Réalisé; un cadre de concertation des PTF agriculture a été mise en place; le renseignement et l'exploitation de la matrice des interventions se fera de manière continu"	Clôturé
						Privilégier les AE/AF multi-acteurs dans les domaines ou le partenaire reçoit l'appui de plusieurs PTF	R/UFR-AD	Q4_2015	Un accord multi-acteur signé avec PROTOS dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de production de semences de riz	Clôturé
Non-respect des normes de procédures administratives et financières CTB par les partenaires (Accord d'exécution et microprojet)	Q1_2013	FIN	Faible	Elevé	A	Elaborer un plan de clôture des AE/AF et MiP et suivre la mise en œuvre	R/UFR-AD	Q3_2014	Réalisé pour chaque partenaire	Clôturé
						Contrôler en amont (ANO sur les PV d'analyse avant notification des marchés supérieurs ou égaux à 500 000 FCFA)	R/UFR-AD	Q2_2015	Réalisé	

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Type	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Etat d'avancement	Statut
Non Pérennisation par les partenaires des acquis du projet après l'arrêt des subventions UFR AD et du reversement des fonds de roulement mis à disposition (capacité des OPA à honorer leur engagement du fait de la non disponibilité de ressources humaines)	Q1_2015	OPS	Moyenne	Moyen	B	Plans d'affaires en cours de réalisation	AT/OP	Q4_2015	En cours de finalisation pour le riz Planifier pour anacarde et maraîchage	En cours
						Ateliers de réflexion sur la phase transitoire vers le programme agriculture et nouvelle logique d'intervention	R/UFR-AD		Réalisé	Clôturé
						Séance de travail avec les partenaires sur la gestion des fonds de roulement	R/UFR-AD AT/OP	Q3_2015	Réalisé	Clôturé
Retard dans l'exécution des marchés publics liés aux MiP, AE/AF à fin Q_3 du fait de la lenteur des procédures	Q1_2015	OPS	Moyenne	Moyen	B	Anticiper la mise en œuvre de toutes les activités liées au processus de passation des MP	AT/MO	Q2_2015	Un planning de passation et d'exécution des MP a été élaboré. Le délai d'exécution limité à fin septembre 2015	Clôturé
						Accentuer le suivi du processus de passation des marchés	AT/MO	Q3_2015	Renforcement de l'équipe de prestataires chargés du suivi de l'exécution des MP en cours (prestataire pour le contrôle recruté)	Clôturé

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Type	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Etat d'avancement	Statut
Retard dans la mise en œuvre des activités prévues dans les derniers AE/AF et microprojets	Q1_2015	OPS	Moyenne	Moyen	B	Elaborer un plan de clôture des AE/AF et MiP et suivre la mise en œuvre	Resp. AT/OP et AT/COM	Q2_2015	Plan de clôture des AE/AF & MiP réalisé. Le suivi de leur mise en œuvre est en cours.	Clôturé
						Accentuer le suivi de la mise en œuvre des accords	AT/OP et AT/COM	Q3_2015	Contrat prestataires comptables prolongé; MIP suivi par les PSNF; outils mise en place	Clôturé
Départ au sein des ressources humaines de la Facilité avec effet sur les procédures de clôture des partenariats	Q2_2015	OPS	Moyenne	Moyen	B	Informer le personnel sur la stratégie RH en vue du démarrage du PROFI	RR	Q3_2015	Stratégie de recrutement réalisé en lien avec PROFI	Clôturé
Non reversement par certains partenaires de reliquat non justifiés	Q2_2015	FIN	Moyenne	Moyen	B	Renouveler le contrat avec l'huissier de justice pour le recouvrement des fonds non justifiés	R/UFR AD	Q1_2016	En cours (renouvellement contrat huissier prévue pour procédures de recouvrement)	Ouvert

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

L'année 2015 a été la dernière année d'exécution de la Facilité. Elle a intégré aussi la préparation pour le démarrage du nouveau programme agriculture de la coopération bénino-belge : le PROFI.

A ce titre, les résultats atteints et leçons apprises sont autant d'enseignements qui seront capitalisés pour la mise en œuvre du PROFI.

Ces leçons sont répertoriées au point 3.3 du présent rapport.

Les orientations et perspectives pour le nouveau programme sont :

- Un accent sur le processus d'accompagnement qui sera différencié selon les acteurs ;
- La valorisation des expériences de terrain ;
- La promotion de filières inclusives ;
- Un ciblage par pôle de production et au niveau de chaîne de valeur ajoutée (CVA) au sein des filières.

Dans ce cadre, les principales activités suivantes ont été amorcées en vue du démarrage du PROFI :

- Identification des CVA et des zones de production ;
- Elaboration des fiches CVA en cours de validation ;
- Elaboration du manuel de procédure du fonds de financement des filières en cours de validation ;
- Planification opérationnelle du PROFI pour 2016.

3.2 Recommandations

N°	Principales recommandations	Acteur responsable	Date limite
1	Veiller à une appropriation du DTF PROFI par l'ensemble des acteurs (cadre technique et partenaires)	Tous	Q1 2016
2	Relecture du cadre logique afin de le mettre en adéquation avec les moyens financiers prévus	Equipe technique	Q1 2016
3	Revisiter la matrice des indicateurs suivi-évaluation du DTF et adaptation en lien avec le Volet institutionnel	Equipe technique dont ATN S/E ; groupe de travail SE	Q2 2016
4	Identification des bénéficiaires des conventions de subsides	Equipe technique	Q1 2016
5	Mise en place et harmonisation des outils de gestion et de procédures adaptés PROFI	UAC	Q1 2016
6	Plaidoyer auprès du MAEP sur la question de subvention de l'Etat sur les semences	UAC	Q2 2016

3.3 Enseignements tirés

N°	Enseignements tirés	Public cible
Par rapport au résultat 1 :		
1	Il faut veiller à un minimum de consensus sur le partage des rôles et responsabilités entre les différents acteurs (OPA, CARDER et la facilité) et en prenant le temps qu'il faut pour conduire à terme un processus de structuration ;	Tous
2	La volonté, l'engagement et la disponibilité des OPA constituent des facteurs déterminants pour la réussite du processus de structuration. Il est donc nécessaire de fournir des outils d'aide à la décision qui sont à la portée des acteurs, tout comme initier des échanges / dialogues dans le respect mutuel et favorisant la valorisation des compétences / expériences locales. Ceci en tenant compte également du rythme / capacité de changement des acteurs concernés (« laisser au temps le temps d'agir » parfois en contradiction avec la « pression temporel » que subit l'intervention par ses bailleurs) ;	ATN CARDER Unions
3	La culture entrepreneuriale dans les OPA n'est pas encore une réalité. Le fonctionnement des coopératives reste donc un défi majeur à relever. Un autre défi consiste à induire un changement de comportement avec le passage d'une gestion court terme vers une projection sur le moyen/long terme. Sortir de stratégie de survie quotidienne à une vision de prévision / planification ;	OPA
4	L'implication des OPA à l'identification des idées de projets a permis le choix des IC en lien avec leurs besoins ;	OPA Communes
5	Il faut arriver à développer des échanges critiques et constructifs avec les OPA leur permettant de prendre conscience qu'on se trouve réellement à leur service plutôt que de percevoir l'intervention comme un bailleur de fonds ;	UFR OPA
6	Il faut développer au niveau des partenaires, le réflexe de communiquer sur les différents appuis qu'ils reçoivent pour améliorer la gouvernance et la transparence, pour plus de redevabilité.	UFR OPA CARDER PTF
Par rapport au résultat 2 :		
7	La structuration des OPA favorise le développement des services adaptés aux membres avec des économies d'échelle et ouvre des opportunités (accès au financement, vente groupée, renforcement de la visibilité) ;	PTF
8	La vision orientée marché permet aux OPA de mieux dimensionner leur production et d'obtenir des contrats de production rémunérateurs et durables ;	OPA Table filière
9	L'opérationnalisation du FODEFI a contribué à l'articulation entre les acteurs des différentes filières et accessoirement à une bonne visibilité de la facilité. Mais le principe de faire du FODEFI un fonds ouvert à tous les PTF n'a cependant pas fonctionné ;	OPA PTF CARDER Communes
10	Le processus de sélection fondé sur la demande ne garantit pas une contribution réelle aux priorités de développement des filières. Nécessité de mieux cibler les zones, maillons et activités éligibles au FODEFI. Et un meilleur ciblage des bénéficiaires de MIP est un facteur de réussite des micro-projets ;	OPA Communes

N°	Enseignements tirés	Public cible
11	Les marges dégagées sur les services payants ne couvrent pas encore les charges engagées (volumes relativement faibles). Il est important de procéder à une analyse économique (plan d'affaires) et la partager avant la mise en place de services.	OPA PSNF
Par rapport au résultat 3 :		
12	Le renforcement des capacités du CARDER à assumer pleinement son rôle/mandat dépend dans une large mesure de l'acceptation des PTF à coopérer et à s'inscrire dans vision du PSRSA ;	PTF
13	La recherche de complémentarité et de synergie entre PTF dépend plus des interlocuteurs que des fonctions qu'ils occupent ;	PTF CARDER
14	La présence d'un point focal pour les thématiques transversales ne doit pas déresponsabiliser les autres membres de l'intervention. Il faut « cultiver » le réflexe de la prise en compte de ces thématiques tout au long de l'intervention et notamment en faire un focus au moment des planifications ;	Tous
Par rapport aux aspects horizontaux/gestion :		
15	Il faut veiller à ne pas perdre le sens de notre intervention centré sur le Développement en ayant des procédures adaptées et réfléchies facilitant (tant que peu se faire) la mise en œuvre des activités ;	UAC
16	L'atteinte de l'outcome résulte de la combinaison d'un ensemble d'output se renforçant les uns les autres et par voie de conséquence reflétant un « travail d'équipe » où les outputs et l'atteinte de l'outcome sont partagés. A cet effet, il faut renforcer les échanges entre les différents membres de l'intervention et veiller à éviter leur cloisonnement ;	UAC UFR
17	L'analyse axée résultat doit être appliquée tout au long de l'intervention et ne pas se limiter entre autre au moment du rapportage. Il faut essayer de multiplier les occasions de discussions et d'échanges entre tous les membres du programme pour partager cette analyse.	UFR

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?	
	A Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?	
	A Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?				
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision						Suivi	
N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Date limite	Etat d'avancement	Statut
6	Mettre un accent particulier sur la durabilité des appuis	24/07/2013	Smcl		En continue	Elaboration des plans d'affaires réalisés pour URCPR ; Prévu pour l'URCPA et URCooPMA	ONGOING
11	Intensifier les échanges stratégiques afin d'élaborer une vision claire par rapport à l'institutionnalisation du mini-laboratoire de Natitingou	27/02/2014	Smcl	UFR + CARDER+ MAEP	Q2_2015	Echanges avec MAEP/CARDER sur statut du mini-laboratoire en cours; La DRSSA fonctionnelle avec nomination d'un directeur	ONGOING
14	Pour les futurs partenariats à envisager avec les OPA/ONG, faire une analyse objective par rapport aux appuis précédents du programme à ces acteurs, par rapport aux procédures de contractualisation à respecter et sur l'évolution du contexte régissant les OPA au Bénin	27/02/2014	Smcl	UFR	Q2_2015	Développement de stratégie opérationnelle réalisé en lien avec la nouvelle formulation	CLOSED
16	Capitaliser sur les expériences et les leçons apprises de la gestion des MiPs (et spécifiquement celles du comité de recouvrement) dans le processus d'apprentissage dans le cadre des futures interventions d'appui aux privés et dans le cadre de la mise en place du FNDA	27/02/2014	Smcl	UFR + AFAI + MAEP	En continue	Note sur processus à suivre pour les MiP à problème élaboré; expériences prise en compte dans les guichets FNDA;	CLOSED

Décision						Suivi	
N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Date limite	Etat d'avancement	Statut
19	Adresser une lettre à la CCIB pour le remboursement des fonds versés dans le compte de l'institution dans le cadre de l'accord avec UFR AD	18/07/2014	Smcl	UFR AD	Q2_2015	Le bilan financier de l'accord est fait. La lettre demandant le reversement du reliquat est adressée au siège de l'institution à Cotonou et le reliquat de l'accord reversé	CLOSED
21	Attribuer et assurer la mise en œuvre des derniers financements des MIP et PEA (sur CS FAIA et FAFA AD)	26/02/2015	Smcl	UFR	Q2_2015	La dernière session du comité d'approbation Régional s'est tenue en mars 2015 et les contrats PEA sont en cours de finalisation	CLOSED
22	Capitaliser les différentes expériences, outils, approches, (MIP, IC, ventes groupées, ...) ... en vue d'une large diffusion et utilisation par tous les acteurs des filières et en préparation du volet opérationnel du programme agriculture	26/02/2015	Smcl	UFR + UAC	Q4_2015	Capitalisation des différentes expériences en cours avec l'appui de l'Institut KIT. Les notes de capitalisation sur la vente groupée du riz, de l'anacarde et les dépôts intrants sont finalisées. Celles des MIP et IC sont en cours.	ONGOING

4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique de la CS FAFA/AD n'a pas été modifié en 2015.

4.4 Aperçu des MoReResults

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Néant
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Rapport disponible sur le PITWEB
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Rapport final reçu mi-février 2016. La mission a été réalisée en novembre 2015
Missions de backstopping depuis le 01/01/2015	KIT (capitalisation)

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version: **E02**
 Currency : **EUR**
 YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/12/2015

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
A LES CAPACITÉS ET L'ARTICULATION EFFECTIVE DES			2.807.498,00	2.312.602,85	448.343,87	2.760.946,72	46.549,28	98%
01 Les organisations de producteurs sont renforcées dans			928.029,00	762.365,96	153.991,71	916.357,67	11.671,33	99%
01 Accompagnement des OP dans leur structuration		COGES	71.462,00	71.462,23	0,00	71.462,23	-0,23	100%
02 Appui aux OP dans la gestion		COGES	381.854,00	337.496,44	39.243,96	376.740,40	5.113,60	99%
03 Appui aux OP dans les services à rendre aux membres		COGES	164.914,00	98.587,51	66.021,21	164.608,72	305,28	100%
04 Appui aux OP dans les services à rendre aux membres		REGIE	267.165,00	209.141,21	53.150,64	262.291,85	4.873,15	98%
05 Appui à la prise en compte des aspects genre et		COGES	46.426,00	46.425,61	0,00	46.425,61	0,39	100%
06 Frais financiers		COGES	-3.792,00	-747,04	-4.424,10	-5.171,14	1.379,14	136%
02 Les producteurs et les opérateurs économiques à			1.501.294,00	1.185.479,53	286.124,98	1.471.604,51	29.689,49	98%
01 Planification stratégique et mise en place des tables filières		REGIE	85.000,00	82.851,52	3.159,05	86.010,57	-1.010,57	101%
02 Appui aux activités de commercialisation et prospection		COGES	542.756,00	434.782,40	154.765,30	589.547,70	-46.788,70	109%
03 Appui aux activités de commercialisation et prospection		REGIE	144.668,00	119.341,22	23.093,66	142.434,88	2.233,12	98%
04 Appui aux activités d'approvisionnements en intrants		COGES	435.723,00	382.094,99	32.064,40	414.159,39	21.563,61	95%
05 Appui aux activités de transformation		COGES	278.994,00	152.259,08	73.042,57	225.301,65	53.692,35	81%
06 Appui aux activités d'information et mise en relation avec		COGES	14.150,00	14.150,32	0,00	14.150,32	-0,32	100%
03 Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont			378.173,00	364.757,36	8.227,18	372.984,54	5.188,46	99%
01 Appui au Cerpa dans ses fonctions de contrôle qualité des		REGIE	143.446,00	143.446,48	0,00	143.446,48	-0,48	100%
02 Appui au Cerpa dans ses fonctions de contrôle qualité des		COGES	124.934,00	123.849,00	-4.048,35	119.800,65	5.133,35	96%
03 Appui aux RCPA dans leur rôle d'appui-conseil aux		COGES	10.612,00	10.611,98	0,00	10.611,98	0,02	100%
04 Appui à l'amélioration du fonctionnement du système		COGES	69.576,00	57.245,28	14.297,28	71.542,56	-1.966,56	103%
05 Appui à la mise en oeuvre de la politique genre du CeRPA		COGES	29.605,00	29.604,62	-2.021,75	27.582,87	2.022,13	93%
K RÉSERVE BUDGÉTAIRE			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
		REGIE	3.332.783,00	2.702.644,19	537.493,33	3.240.137,52	92.645,48	97%
		COGEST	2.167.217,00	1.757.822,42	368.940,52	2.126.762,94	40.454,06	98%
		TOTAL	5.500.000,00	4.460.466,61	906.433,85	5.366.900,46	133.099,54	98%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version: **E02**

Currency : **EUR**

Year to month : 31/12/2015

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Réserve budgétaire Cogestion		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
02 Réserve budgétaire Régie		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.692.504,00	2.147.863,76	458.089,98	2.605.953,74	86.550,26	97%
01 Frais de personnel			1.655.526,00	1.296.052,88	302.497,60	1.598.550,48	56.975,52	97%
01 Assistance technique internationale		REGIE	1.159.121,00	927.393,80	194.694,46	1.122.088,26	37.032,74	97%
02 Staff national		REGIE	496.405,00	368.659,08	107.803,14	476.462,22	19.942,78	98%
02 Investissements			232.059,00	231.296,49	1.137,45	232.433,94	-374,94	100%
01 Véhicules		REGIE	149.637,00	149.636,90	0,00	149.636,90	0,10	100%
02 Equipement bureau		REGIE	40.614,00	39.852,13	708,52	40.560,65	53,35	100%
03 Equipement IT		REGIE	24.380,00	24.379,90	152,45	24.532,35	-152,35	101%
04 Aménagement bureau		REGIE	17.428,00	17.427,56	276,48	17.704,04	-276,04	102%
03 Frais de fonctionnement			678.875,00	548.528,54	130.883,41	679.411,95	-536,95	100%
01 Loyer de bureau (+ eau et électricité)		REGIE	9.906,00	7.598,46	740,14	8.338,60	1.567,40	84%
02 Services et frais de maintenance		REGIE	19.732,00	17.443,06	4.752,48	22.195,54	-2.463,54	112%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	202.375,00	168.568,63	33.220,06	201.788,69	586,31	100%
04 Frais de fonctionnement Moto (70000CFA/mois)		REGIE	9.270,00	7.672,07	2.561,14	10.233,21	-963,21	110%
05 Télécommunications		REGIE	16.152,00	12.667,46	4.750,63	17.418,09	-1.266,09	108%
06 Abonnement internet		REGIE	12.481,00	10.835,52	1.578,69	12.414,21	66,79	99%
07 Fournitures de bureau		REGIE	29.778,00	26.567,36	5.672,48	32.239,84	-2.461,84	108%
08 Missions (7 jours/personne * 4 personnes *50€/jour)		REGIE	129.071,00	107.610,75	18.345,91	125.956,66	3.114,34	98%
09 Missions chauffeurs (16j/personnes * 5 pers * 27€/j)		REGIE	66.346,00	54.658,81	13.591,59	68.250,40	-1.904,40	103%
		REGIE	3.332.783,00	2.702.644,19	537.493,33	3.240.137,52	92.645,48	97%
		COGEST	2.167.217,00	1.757.822,42	368.940,52	2.126.762,94	40.454,06	98%
		TOTAL	5.500.000,00	4.460.466,61	906.433,85	5.366.900,46	133.099,54	98%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011 Printed on dinsdag 19 januari 2016

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version: **E02**

Currency : **EUR**

Year to month : 31/12/2015

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
10 Frais de représentation et de communication externe		REGIE	40.966,00	33.050,03	3.357,76	36.407,79	4.558,21	89%
11 Formation (participation seminaire + formation personnel)		REGIE	22.747,00	17.722,02	5.025,04	22.747,06	-0,06	100%
12 Frais de consultance		REGIE	94.354,00	65.584,88	31.764,11	97.348,99	-2.994,99	103%
13 Frais financiers		REGIE	-4.711,00	-4.035,48	-1.041,88	-5.077,36	366,36	108%
14 Frais TVA		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
15 Autres frais de fonctionnement		REGIE	25.212,00	20.227,44	4.520,92	24.748,36	463,64	98%
16 AT Junior		REGIE	5.196,00	2.357,53	2.044,34	4.401,87	794,13	85%
04 Audit et Suivi et Evaluation			126.044,00	71.983,89	23.570,86	95.554,75	30.489,25	76%
01 Evaluation		REGIE	50.605,00	25.115,60	0,00	25.115,60	25.489,40	50%
02 Suivi (EST)		REGIE	17.439,00	17.438,70	0,00	17.438,70	0,30	100%
03 Audit		REGIE	16.371,00	16.371,00	0,00	16.371,00	0,00	100%
04 Ligne de base et étude d'impact		REGIE	41.629,00	13.058,59	23.570,86	36.629,45	4.999,55	88%
99 Conversion rate adjustment			0,00	1,96	0,66	2,62	-2,62	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	1,96	0,66	2,62	-2,62	??%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
		REGIE	3.332.783,00	2.702.644,19	537.493,33	3.240.137,52	92.645,48	97%
		COGEST	2.167.217,00	1.757.822,42	368.940,52	2.126.762,94	40.454,06	98%
		TOTAL	5.500.000,00	4.460.466,61	906.433,85	5.366.900,46	133.099,54	98%



4.6 Situation des contrats signés

La mise en relation des acteurs a engendré l'établissement de contrats d'affaires écrits mais aussi de contrats informels qui sont des engagements verbaux

Type de contrat entre acteurs		Nbre	Volume porté par le contrat en tonne	Volume livré en tonne	Valeur en FCFA (ce qui est livré)	Contrats
Contrat écrit	Riz	10	407	424,985	65.999.400	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat signé entre SONAPRA et UCCPR Tanguiéta ✓ Contrat entre l'UCCPR de Bassila et promoteur mini-rizerie de Bassila (S2ID) ✓ Contrat entre l'UCCPR de Kérou et 04 groupements affiliés à la Coopérative Communale des Transformatrices de Riz (CCTR) Kérou (Sinagourou, Goumboro, Kparatégui et BaninBanou) et 4 groupements de femmes affiliées à la Coopérative Communale des Transformatrices de Riz (CCTR) Kérou ✓ Contrat entre l'UCCPR de Djougou et 3 groupements de femmes transformatrices de (Kolokondé, de Sagniha et Monmongou) ✓ Contrat entre l'UCCPR de Djougou et la SONAPRA ✓ Contrat entre l'UCCPR de Djougou et 3 autres groupements de femmes transformatrices de (Tékprédjissi, Barei et Bakou) ✓ Contrat entre l'UCCPR de Kouandé et GERME de SOUROU BAYAYE ✓ Contrat entre l'UCCPR de Matéri et la SONAPRA ✓ Contrat entre l'UCCPR de Coby et la SONAPRA ✓ Contrat entre l'UCCPR de Coby et la CARP
	Maraichage	02	Piment vert Gbatakin (50,4)	Réalisé 25,6 auprès de 70 producteurs dont 16 femmes	Pour un chiffre d'affaire de 16.436.000	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat signé entre Ets FAWI & FILS et l'UCCooPMa Ouaké pour le piment vert Gbatakin
			Chou (175T)	Réalisé 107 auprès de 12 producteurs dont 02 femmes	Pour un chiffre d'affaire de 10.880.000	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat signé entre Ets SOULEYMANE TOURE et l'UCCooPMa Djougou pour le chou
Anacarde	04	1800 (108 pour bio et le reste pour noix conventionnel)	1030 (990 en conventionnel et 40 pour bio)	463.500.000 (445.500.000 pour conventionnel et 18.000.000 pour bio)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat signé entre V2M et l'URCPA AD (signé 108T, livré 40T) le reste vendu en conventionnel car V2M n'a pu respecter le reste des engagements. ✓ Contrat signé entre l'URCPA AD et l'Entreprise AFOKANTAN (500T, livré 430T) ✓ Contrat signé entre l'URCPA AD et ISIBRAS (signé 500T, Livré 338T) ✓ Contrat signé entre l'URCPA AD et CIT BENIN (signé 600T, Livré 	

Type de contrat entre acteurs		Nbre	Volume porté par le contrat en tonne	Volume livré en tonne	Valeur en FCFA (ce qui est livré)	Contrats
						500T)
Contrat verbal	Riz	3	200	50	7 500 000	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat entre l'UCCPR de Bassila et femmes transformatrices de Bassila centre ✓ Contrat signé entre la transformatrice et l'UCCPR de Tanguiéta ✓ Contrat entre UCCPR et certaines femmes transformatrices individuelles
	Maraîchage	02	-	20 (oignon)	20 000 000	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat verbale entre l'UCCooP Ma Péhunco et les femmes commerçantes de Parakou pour la vente de l'oignon ✓ Contrat verbale avec les commerçantes locales de Djougou ✓ Contrat verbale avec les commerçantes locales de Djougou, Bassila et Ouaké
				80 (choux)	4 800 000	
12 (piments)						
Anacarde	04	-	1 948	590 246 250	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat verbal entre KADER, les collecteurs locaux et l'URCPA AD ✓ Contrat verbale entre Ets INDIA et l'URCPA AD ✓ Contrat verbale entre le Commerçant CHRISTIAN et l'URCPA AD 	

4.7 Résultats du dispositif de pré collecte et vente groupée Anacarde

Commune	Bassila	Copargo	Djougou	Ouaké	Total Donga	Total AD
Volume acheté en pré collecte (tonnes)	53,705	27,650	78,050	7,506	166,911	374,552
Montant d'achat en pré collecte (FCFA)	10.741.000	5.530.000	15.610.000	1.501.200	33.382.200	74.910.400
Prix d'achat moyen (FCFA/kg)	200	200	200	200	200	200
Montant à la vente (FCFA)	22.932.035	12.420.450	32.781.000	3.136.140	71.269.625	159.724.585
Prix de vente moyen (FCFA/kg)	427	450	420	420	429	423
Charge moyenne opération (FCFA/kg)	10	09	10	09	10	221
Marge brute au product. (FCFA/kg)	217	241	210	211	220	212

4.8 Résultats du dispositif de pré-collecte et vente groupée de riz

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Communes	Matéri	Cobly	Tanguiéta	Djougou	Bassila	Kérou	Kouandé	Total ATACORA DONGA
Nombre de Coopératives Villageoises de Producteurs ayant participé à la vente groupée	10	10	9	10	4	10	8	61
Effectif total des Producteurs ayant participé à la vente groupée	251	235	120	118	50	88	79	941
Effectif Hommes	76	12	61	90	46	66	59	410
Effectif Femmes	175	223	59	28	4	22	20	531
Volume collecté en vente groupée (kg) par les producteurs	97 660	80 440	46 736	113 600	27 615	40 420	25 200	431 671
Volume Hommes	38 080	6 520	36 999	99 596	27 342	37 460	20 600	266 597
Volume Femmes	59 580	73 920	9 737	14 004	273	2 960	4 600	165 074

4.9 Résultats de l'achat groupée et vente des intrants maraichers

Communes	Bassila	Djougou	Natitingou	Ouaké	Péhunco	Tanguiéta	Totaux
Campagnes	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015
Nb. de coopératives villageoises	12	19	18	10	27	17	103
Nb. de coopératives qui ont participé	10	16	16	6	21	15	84
Nb. de membres ayant fréquenté les boutiques (acheteurs + non-acheteurs)	135	241	155	81	895	413	1920
Hommes	78	192	87	61	155	95	668
Femmes	57	49	68	20	740	318	1252
Nb. de non-membres ayant fréquenté les boutiques (acheteurs + non-acheteurs)	62	92	46	75	147	48	470
Hommes	20	61	19	42	52	16	210
Femmes	42	31	27	33	95	32	260
Semences améliorées (kg)	45	449	87	4	136	0	721
Semences pomme de terre (kg)	0	0	0	0	0	0	0
Engrais (nb. de sacs 25 kg)	43	157	102	137	68,3	6	513,3
Produits sanitaires (lt)	37	352	110	102	21	0	622
Achat (FCFA)	812.870	6.000.145	1.788.600	2.135.300	1.835.125	60.000	12.632.040
Vente (FCFA)	897.000	6.706.600	2.027.600	2.225.600	2.092.000	69.000	14.017.800
Marge brute (FCFA)	84.130	706.455	239.000	90.300	256.875	9.000	1.385.760

Le total du fonds de roulement a été reconstitué. L'URCooPMA AD est en train de monter un plan d'affaires avec cofinancement pour le service approvisionnement en intrants.

4.10 Analyse des microprojets

Situation globale des microprojets par commune

Commune	Projets Financés				Subventions Accordées				
	Nbre Projet. Fin.	Fil. Anac.	Fil. Mar.	Fil. Riz	Subventions Accordées	Subventions Anacarde	Subventions Maraîchage	Subventions Riz	% Budget
Boukombé	16	0	2	14	51.184.893	-	2.223.180	48.961.713	10%
Cobly	16	0	7	9	45.818.613	-	22.258.263	23.560.350	9%
Kerou	8	2	2	4	17.560.560	3.387.500	7.445.100	6.727.960	3%
Kouandé	9	8	0	1	26.007.741	16.093.509	-	9.914.232	5%
Matéri	15	0	0	15	45.757.499	-	-	45.757.499	9%
Natitingou	14	2	7	5	50.636.471	2.017.500	15.994.021	32.624.950	10%
Pehunco	15	7	8	0	46.608.125	16.617.961	29.990.164	-	9%
Tanguiéta	19	0	2	17	37.858.062	-	8.969.900	28.888.162	7%
Toucountouna	7	3	2	2	14.440.761	4.615.521	1.923.450	7.901.790	3%
Bassila	17	10	6	1	52.661.743	31.266.963	19.262.170	2.132.610	10%
Copargo	14	7	7	0	46.503.002	25.748.800	20.754.202	-	9%
Djougou	17	6	4	7	67.940.306	23.394.693	11.597.025	32.948.588	13%
Ouaké	8	0	7	1	18.800.550	-	17.836.550	964.000	4%
Tot. Atacora	119	22	30	67	335.872.725	42.731.991	88.804.078	204.336.656	64%
Tot. Donga	56	23	24	9	185.905.601	80.410.456	69.449.947	36.045.198	36%
Tot. Général	175	45	54	76	521.778.326	123.142.447	158.254.025	240.381.854	100%

Les MIP à problème et solutions proposées

N°	Numéro MIP	Promoteur	Date Début	Date Fin prévue	Total tranches versées	Total justifié	Remboursement partiel de reliquat	Reliquat restant à rembourser	Observation
1	DO/OU/MA/PR/GF/004	GF TIMAGASSITINA	19-déc.- 11	21-nov.- 12	1 891 255	1 382 830		508 425	Microprojet arrêté suite à un défaut de justification des fonds - dossier confié à l'huissier
2	DO/OU/MA/PR/GM/005	GPMT KOOKALE	19-déc.- 11	21-nov.- 12	4 098 605	2 739 067		1 359 538	Microprojet arrêté suite à un défaut de justification des fonds - dossier confié à l'huissier
3	AT/NA/MA/PR/IH/020	N'TOUKOU VINCENT	29-nov.- 11	29-nov.- 12	632 350	413 550		218 800	Microprojet arrêté suite à un défaut de justification des fonds - dossier confié à l'huissier.
4	DO/BA/MA/PR/GF/023	GF TCHOUKOULE	19-déc.- 11	19-déc.- 12	2 482 750	1 853 157	150 000	479 593	Remboursement démarré, il reste encore un reliquat – dossier dans les mains de l'huissier
5	AT/BO/RI/CO/GM/032	UCCPR BOUKOMBE	12-déc- 11	12-déc- 12	3 075 000	2 837 500	202 500	35 000	Microprojet arrêté suite à un défaut de justification des fonds - dossier confié à l'huissier .Le promoteur a remboursé 202.500 F en novembre.
6	DO/BA/AN/PR/IH/039	TAIROU ILIASOU	28-juin- 12	28-juin- 13	2 453 050	1 911 650	100 000	441 400	Remboursement démarré, il reste encore un reliquat – dossier dans les mains de l'huissier.
7	DO/OU/MA/PR/IH/065	ISSAKA SALIFOU	1-mars- 13	1-mars- 14	1 098 500	475 000	400 000	223 500	Microprojet arrêté suite à un défaut de justification des fonds - dossier confié à l'huissier. Le promoteur a remboursé 400.000 F en novembre.
8	AT/KE/MA/PR/GF/093	CooPMA GOUGNENOU	26-déc.- 12	26-déc.- 13	3163100	1 862 875	1 000 000	300 225	Remboursement démarré, il reste encore un reliquat – dossier dans les mains de l'huissier. Le promoteur a remboursé 500.000 F en novembre.
9	AT/TO/MA/PR/IH/095	YOKOSSI MATHIAS	28-déc.- 12	28-déc.- 13	640 100	245 500		394 600	MIP suspendu pour mauvaise gestion et dossier confié à l'huissier
10	AT/KE/MA/PR/GF/096	CooPMA Fêtékou	26-déc.- 12	26-déc.- 13	1 968667	286 000	1 000 000	682 667	Remboursement démarré, il reste encore un reliquat – dossier dans les mains de l'huissier. Le promoteur a remboursé 500.000 F en novembre.
11	DO/DJ/RI/PR/GM/127	CVPR Momongou	15-août 2013	15-août 2013	2 962 188	2 037188	400 000	525 000	Dossier transmis à l'huissier courant novembre
12	AT/CO/MA/PR/GH/0150	MOUYOONE KOUAG. FELIX	27-déc.- 13	27-déc.- 14	513 810	201 500		312 310	Microprojet arrêté suite à un défaut de justification des fonds - dossier confié à l'huissier
TOTAL					24 979 375	16 245 817	3 252 500	5 481058	

* _ Surlignés en rouge, les créances jugées difficilement récupérables

4.11 Aperçu des Accords d'Exécution

Situation des accords ouverts

Au 31 décembre 2015, tous les 18 accords d'exécution et de financement encore ouverts à fin novembre 2015 sont clôturés. Toutes les activités programmées en décembre ont été exécutées, néanmoins pour certains accords, le processus de validation des rapports techniques et financier et du reversement éventuel de solde financier est en cours.

Ainsi donc, la situation des 18 accords se présente comme suit :

- ✓ 11 accords pour lesquels les rapports de clôture ont été validés et archivés ;
- ✓ 07 accords pour lesquels toutes les activités sont réalisées mais où la validation des rapports techniques et financiers est en cours. Celle-ci sera finalisé avant le 31/01/2016, délai de rigueur ;

N°	Numéro Accord	Libellé	Date Début	Date Fin prévue	Contribution. Projet	Total tranches versées	Engagement fin décembre 2015	Statut
01	AE/054/CARDER_DF AOP/2014	Appui à la structuration du maillon transformation dans la filière riz	12/06/2014	12/09/2015	10 757 700	10 757 700	0	Rapport de clôture validé et archivé
02	AE/060/CARDER_DF AOP/2014	Appui à l'immatriculation des OPA (Coopératives) de producteurs de Riz, Anacarde et Maraîchage N° 2	06/06/2014	06/09/2015	11 752 600	11 752 600	0	Rapport de clôture validé et archivé
03	AE/063/URCPA/2014	Appui à la certification biologique des plantations de noix de cajou de Kouandé	25/09/2014	30/11/2015	16 153 400	14 920 130	0	Rapport de clôture en cours de validation
04	AE/066/UCCooPMA_Dj/2014	Appui à la mise en place d'un système de collecte, stockage et commercialisation du chou	08/08/2014	08/07/2015	11 663 000	1 728 000	0	Rapport de clôture en cours de validation
05	AE/067/UCCPR_KO	Appui à la mise en place d'un système de collecte et commercialisation du Riz Paddy	19/02/2015	30/11/2015	11 338 800	11 338 800	0	Rapport de clôture validé et archivé
06	AF/068/URCooPMA/2015	Appui à la mise en place de champs d'apprentissage maraîcher (CAM) au profit des coopératives et unions de coopératives membres	12/01/2015	31/10/2015	7 330 000	7 330 000	0	Rapport de clôture en cours de validation

N°	Numéro Accord	Libellé	Date Début	Date Fin prévue	Contribution. Projet	Total tranches versées	Engagement fin décembre 2015	Statut
07	AF/069/URCPA/2015	AF Renforcement des capacités de gestion de l'URCPA	14/04/2015	14/12/2015	9 488 750	7 493 875	0	Rapport de clôture en cours de validation
08	AF/070/URCooPMA/2015	AF Renforcement des capacités de gestion de l'URCooPMA	07/05/2015	30/11/2015	12 597 500	12 597 500	0	Rapport de clôture validé et archivé
09	AF/071/URCPR/2015	AF Renforcement des capacités de gestion de l'URCPR	05/05/2015	30/11/2015	8 706 000	8 706 000	0	Rapport de clôture en cours de validation
10	AF/072/URCPA/2015	Appui au renforcement des capacités techniques des femmes transformatrices de noix d'anacarde membre de l'URCPA	14/04/2015	30/11/2015	11 427 500	11 427 500	0	Rapport de clôture en cours de validation
11	AF/074/URCooPMA/2015	AF "Mise en œuvre plan communication et de formation de l'URCooPMA"	10/04/2015	30/11/2015	8 335 000	8 335 000	0	Rapport de clôture validé et archivé
12	AF/075/UCCPR/2015	Appui à la mise en place d'un système de collecte et commercialisation du Riz Paddy	10/04/2015	30/11/2015	10 160 500	7 160 500	0	Rapport de clôture validé et archivé
13	AF/076/UCCPR/2015	Appui à la mise en place d'un système de collecte et commercialisation du Riz Paddy	10/04/2015	30/11/2015	9 260 500	6 260 500	0	Rapport de clôture validé et archivé
14	AF/077/UCCPR/2015	Appui à la mise en place d'un système de collecte et commercialisation du Riz Paddy	10/04/2015	30/11/2015	9 260 500	6 260 500	0	Rapport de clôture validé et archivé
15	AF/078/UCCPR/2015	Appui à la mise en place d'un système de collecte et commercialisation du Riz Paddy	10/04/2015	30/11/2015	9 260 500	6 260 500	0	Rapport de clôture validé et archivé
16	AF/079/UCCPR/2015	Appui à la mise en place d'un système de collecte et commercialisation du Riz Paddy	10/04/2015	30/11/2015	9 260 500	6 260 500	0	Rapport de clôture validé et archivé
17	AF/080/UCCPR/2015	Appui à la mise en place d'un système de collecte et commercialisation du Riz Paddy	23/04/2015	30/11/2015	9 260 500	6 260 500	0	Rapport de clôture validé et archivé
18	AF/081/URCPA/2015	AF Stratégie de commercialisation des noix d'anacarde	14/04/2015	14/12/2015	8 547 000	8 547 000	0	Rapport de clôture en cours de validation